

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ

LES PARTICIPANTS SALUENT LES AVANCÉES NOTABLES DE L'ALGÉRIE EN MATIÈRE DE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE

Les participants à la 3^e Conférence internationale sur le rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection des droits et des libertés en Algérie et dans les systèmes comparés, organisée, mardi à Alger, ont salué, à l'unanimité, les avancées notables de l'Algérie en matière de justice constitutionnelle, à la faveur des réformes "positives et fructueuses" qu'elle a engagées.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 18 Dhou El-Qi'da 1447 - 6 Mai 2026 - N° 1300 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LUTTE CONTRE LE CANCER
DANS NOTRE PAYS

HAMIDA KETTAB SALUE LES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Mme Kettab a salué les décisions prises lors du dernier Conseil des ministres par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune qui, selon elle, donnent réellement beaucoup d'espoir aux malades et aux personnes en charge de ces derniers.

P.2

COMMERCE INFORMEL

VERS SON INTÉGRATION PROGRESSIVE DANS L'ÉCONOMIE STRUCTURÉE

Mardi, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a exposé la démarche retenue pour encadrer les activités relevant de l'informel et favoriser leur insertion graduelle dans le circuit économique officiel.

P.4

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS SON ALLOCUTION À LA 3^E
CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

«NOTRE VISION DE L'ALGÉRIE NOUVELLE ET VICTORIEUSE NE SAURAIT ÊTRE COMPLÈTE SANS UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE EFFICACE»



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi, une allocution aux participants à la 3^e Conférence internationale de la Cour constitutionnelle sur le thème "Rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection des droits et des libertés en Algérie et dans les systèmes comparés", qui se tient au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, lue en son nom par la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui.

L'ONU TIRE LA SONNETTE D'ALARME

DES ENFANTS ESTROPIÉS PAR MILLIERS À GHAZA

La situation sanitaire dans la bande de Ghaza s'aggrave de plus en plus, où les citoyens de toutes les catégories, notamment les jeunes, les femmes et même les enfants, sont touchés par les dangers des agressions sauvages de l'entité sioniste, qui n'ont jamais cessé, même près de sept mois après l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu.

P.7

LUTTE CONTRE LE CANCER DANS NOTRE PAYS

HAMIDA KETTAB SALUE LES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Invité hier à l'émission « L'invité du jour », diffusée par la chaîne III de la radio algérienne, Mme Hamida Kettab, secrétaire générale de l'association El Fadjr du service oncologie de l'hôpital Mustapha Bacha et membre de l'Union Internationale contre le cancer, a présenté les grands axes liés à la stratégie nationale pour la période 2025-2035, pour la prévention et la prise en charge des patients.

Par Malika Azeb

Acette occasion, Mme Kettab a tenu à saluer les décisions prises lors du dernier Conseil des ministres par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune qui, selon elle, donnent réellement beaucoup d'espoir aux malades et aux personnes en charge de ces derniers. « Ces orientations constituent désormais un véritable point de départ vers l'action », a-t-elle assuré.

Concernant la stratégie nationale, Hamida Kettab a souligné qu'elle contient cinq principaux axes : la prévention, le dépistage, le traitement, la formation ainsi que la recherche dans le domaine de l'oncologie.

Elle a ajouté que cette stratégie reflète l'ambition des autorités à transformer en profondeur la prise en charge des malades atteints de cancer en Algérie.

Sur le rôle des associations de lutte contre le cancer, Mme Kettab considère que ces dernières apportent leur expertise en matière de dépistage et de prévention, précisant que ces associations ne sont pas uniquement des relais pour les doléances des patients, mais qu'elles sont un acteur actif en tant que force de proposition, et ce grâce à leur présence sur le terrain et leur proximité avec les malades.

Vu le rôle des associations de lutte contre le cancer, l'intervenante a indiqué qu'elles travaillent en étroite collaboration avec le ministère de la santé afin de mettre en œuvre rapidement toutes les instructions données par le président de la République concernant la prise en charge des malades, à travers l'implication de différents secteurs, tout en insistant sur le facteur temps qui, selon elle, est très important car chaque retard peut engendrer des conséquences graves sur l'évolution de la maladie.

Les associations ont d'ailleurs été associées aux travaux préparatoires de la stratégie nationale de lutte contre le cancer, notamment lors des ateliers consacrés au dépistage.

Concernant la décision du président pour le renforcement de la prévention et du dépistage précoce, Hamida Kettab a souligné qu'actuellement l'action se base uniquement sur les campagnes de sensibilisation et l'organisation de campagnes de dépistage à travers toutes les régions du pays, notamment dans les zones reculées.

D'ailleurs, le ministère de la santé a mis en place un centre pilote de dépistage au profit des personnes ne présentant pas systématiquement de signes de maladie au niveau de la wilaya



de Biskra, et celles qui viennent pour une consultation bénéficient d'une prise en charge afin de détecter une éventuelle anomalie, et ce en collaboration avec le centre CPMC de l'hôpital Mustapha à travers la télé-médecine.

Mme Kettab espère voir la généralisation de ce genre de structures à l'échelle nationale pour limiter les conséquences désastreuses de la maladie si elle est diagnostiquée précocement.

On peut guérir d'un cancer du sein si le diagnostic est fait à temps

À la question sur le nombre de femmes atteintes de cancer en Algérie, Hamida Kettab a indiqué que le cancer du sein est le plus préoccupant : chaque année, le pays enregistre plus de 15 000 nouveaux cas et plus de 4 200 décès, soit 13 femmes chaque jour. Pourtant, cette maladie n'est pas synonyme de mortalité à l'heure actuelle, à condition d'être diagnostiquée tôt.

« On peut guérir d'un cancer du sein si le diagnostic est fait à temps », a précisé Mme Kettab en rappelant que « l'Organisation mondiale de la santé classe désormais cette pathologie parmi les maladies chroniques ».

Elle a, dans ce contexte, appelé à mettre en place un programme national de dépistage afin de sauver des vies et d'éviter les traitements lourds très coûteux

comme la radiothérapie et la chimiothérapie, ainsi que les ablations de seins.

Mme Kettab a également souligné le problème lié à la difficulté d'accès à la radiothérapie, rappelant que le délai pour obtenir un rendez-vous dépasse généralement les 5 à 6 mois dans les grandes villes comme Alger, Blida, Tizi-Ouzou ou Constantine, et pouvant aller même jusqu'à une année dans certains établissements comme le centre Pierre et Marie Curie (CPMC). Elle a expliqué ces retards par des pannes survenant sur les équipements et l'insuffisance de la maintenance, mais, en dépit de la disponibilité de matériel de radiothérapie tels que les accélérateurs linéaires (dont le nombre est de près de 66 dans le secteur public et une cinquantaine dans le secteur privé), cela reste insuffisant car la majorité des équipements ont atteint leur durée de vie, qui est de 10 à 12 ans.

Elle a affirmé que « 13 nouveaux accélérateurs sont en cours d'acquisition, mais leur mise en service nécessitera entre une année et une année et demie. Dans l'intervalle, les patients sont souvent contraints de se déplacer vers d'autres régions, notamment du sud du pays comme Adrar, Béchar ou El Oued, où les délais sont plus courts, parfois obtenus au bout de 15 jours, au maximum un mois ».

Cette acquisition règle le problème à moyen et long terme, mais à court terme il faut trouver des solutions, comme mettre en place des conventions avec le secteur privé comme solution pragmatique, dans le but de désengorger les 22 centres anticancéreux (CAC) du pays.

« Cette démarche permettrait de prendre en charge certaines pathologies, comme les cancers de la prostate et de la sphère ORL, afin de désengorger les structures publiques et de réduire les listes d'attente », a souligné Hamida Kettab, expliquant qu'une telle mesure, préconisée sur une période transitoire de deux ans, offrirait un répit au système de santé en attendant la mise en service des nouveaux équipements et l'amélioration globale de la situation.

Elle a ajouté que cette approche s'inscrit dans une logique d'efficacité et de complémentarité entre les secteurs public et privé.

Revenant à la décision prise par le président de la République pour la généralisation de structures spécialisées en oncologie à travers tout le territoire national et le renforcement des capacités des structures déjà en place, Hamida Kettab a indiqué que cette démarche visant à rapprocher les soins des malades permettrait de leur éviter les longs et pénibles déplacements et une prise en charge adéquate tout près de leur lieu de résidence.

Disponibilité des médicaments

Concernant le volet lié à la disponibilité des médicaments, constituant un enjeu majeur dans la continuité des soins, les autorités s'engagent à garantir un approvisionnement régulier et à renforcer les mécanismes de gestion afin d'éviter toute rupture.

Mme Kettab a dans ce sens indiqué que les patients bénéficient aujourd'hui des derniers protocoles de soins ; cependant, le problème se pose au niveau des ruptures récurrentes et cycliques de ces produits ainsi que de la non-équité dans l'accès à ces médicaments.

Elle a appelé à une bonne gestion du circuit d'approvisionnement en médicaments afin d'assurer la continuité des soins, et a également proposé la réduction des prix de certains compléments alimentaires indispensables pour les patients atteints de cancer, notamment de la sphère ORL.

Elle a aussi appelé à renforcer les structures d'hébergement pour les familles contraintes de se déplacer hors de leur lieu de résidence pour accompagner leurs malades.

M.A

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS SON ALLOCUTION À LA 3^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE «NOTRE VISION DE L'ALGÉRIE NOUVELLE ET VICTORIEUSE NE SAURAIT ÊTRE COMPLÈTE SANS UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE EFFICACE»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi, une allocution aux participants à la 3e Conférence internationale de la Cour constitutionnelle sur le thème "Rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection des droits et des libertés en Algérie et dans les systèmes comparés", qui se tient au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, lue en son nom par la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui. En voici la traduction APS :

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,
Prière et Paix sur le plus noble des Messagers
Mesdames et Messieurs,
Distingués hôtes de l'Algérie,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue, alors que mon pays accueille cette rencontre juridique internationale, devenue une tradition institutionnelle annuelle, reflétant le dynamisme du droit constitutionnel algérien, son ouverture aux expériences internationales et son attachement à renforcer les échanges scientifiques au service de la consolidation de l'édifice de la justice constitutionnelle.

La tenue de cette conférence participe de l'engagement que nous avons pris devant le peuple algérien à bâtir un Etat de droit fondé sur la primauté absolue de la Constitution et de ses dispositions, faisant de la protection des droits et des libertés une doctrine profondément ancrée dans l'action de l'ensemble de ses institutions.

Un engagement qui vise à édifier un Etat où nul ne sera lésé, un Etat dont les fondements reposent sur la primauté absolue de la Constitution, faisant de la protection des droits fondamentaux et de la promotion des libertés une doctrine profondément ancrée dans la conscience et l'action de l'ensemble des institutions de la République, sans exception.

Un engagement qui puise son essence dans la Proclamation du 1er Novembre 1954, ce document historique ayant consacré la renaissance de l'Etat algérien en tant qu'Etat démocratique et social. Première Constitution de la Révolution et de la libération, cette Proclamation constitue aujourd'hui la référence morale et politique pour l'édification de l'Al-



gérie nouvelle et l'ancrage du véritable sens de la citoyenneté.

Mesdames et Messieurs,

Depuis le tournant historique qu'a constitué la révision constitutionnelle de novembre 2020, nous nous sommes engagés à faire de la Cour constitutionnelle un pilier de la stabilité institutionnelle et le garant de la véritable pratique démocratique.

Le processus de réformes constitutionnelles et juridiques engagé dans notre pays est empreint de courage et de réalisme. C'est dans ce cadre que s'inscrit la récente révision partielle de la Constitution, qui visait à corriger certains articles dont l'expérience pratique et l'exercice sur le terrain ont révélé les insuffisances, rendant nécessaire d'intervenir pour modifier ces textes, afin de les mettre en adéquation avec les aspirations de la société et d'éviter toute interprétation susceptible d'entraver l'efficacité des institutions constitutionnelles ou de toucher à l'essence des libertés.

Cette démarche montre que notre Constitution est un document vivant qui évolue avec l'évo-

lution de la nation et qui ne saurait rester figé.

Le choix de la thématique du rôle du contrôle de constitutionnalité comme sujet de débat s'inscrit pleinement dans notre projet de réforme globale.

En Algérie, nous ne considérons pas le contrôle de constitutionnalité comme un simple mécanisme technique, mais comme une garantie souveraine majeure visant, avant tout, à renforcer la confiance du citoyen dans les lois de sa République.

Partant, nous avons veillé à associer le citoyen à ce contrôle, notamment à travers le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité, que nous avons institué et dont nous avons simplifié les procédures, afin de permettre à tout justiciable d'accéder aisément et en toute sécurité à la justice constitutionnelle.

Notre vision de l'Algérie nouvelle et victorieuse ne saurait être complète sans l'existence d'une justice constitutionnelle efficace, indépendante et respectée, disposant des outils juridiques et procéduriers nécessaires pour prévenir tout dépassement et em-

pêcher toute interprétation susceptible de porter atteinte à la suprématie de la Constitution ou à l'essence des libertés individuelles et collectives garanties par la Loi fondamentale du pays.

Mesdames et Messieurs,

L'Algérie aujourd'hui, en présentant avec fierté son expérience nationale tout en s'inspirant des systèmes juridiques comparés, réaffirme son intime conviction que la protection et la promotion des droits et des libertés constituent des valeurs humaines communes, dépassant les frontières géographiques. Ces valeurs exigent de nous, aujourd'hui plus que jamais, une coopération internationale étroite afin de renforcer les garanties de leur protection face aux défis accablés et aux profondes mutations que connaît le monde entier.

Je ne manquerai pas, à cette occasion, de saluer les efforts et l'engagement de la Cour constitutionnelle à consacrer cette tradition internationale annuelle qui élève le niveau de la jurisprudence nationale.

Nous attendons avec confiance les résultats de vos débats, en termes de visions juridiques innovantes et de recommandations pratiques, au service de la justice constitutionnelle et du renforcement de l'Etat de droit dans nos pays.

Je vous souhaite, à nouveau, la bienvenue en Algérie et un agréable séjour parmi nous. Je souhaite également plein succès aux travaux de cette conférence.

Je déclare officiellement ouverts les travaux de la 3e Conférence internationale de la Cour constitutionnelle.

**Vive l'Algérie.
Gloire éternelle à nos valeureux martyrs".**

RA/APS

L'APPEL DE LOTFI BOUDJEMAA AUX FONCTIONNAIRES ET PARTENAIRES DU SECTEUR DE LA JUSTICE

"POUR SUIVRE L'ŒUVRE D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE JUDICIAIRE"

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a appelé, mardi depuis Tébessa, tous les fonctionnaires et les partenaires du secteur de la justice à "poursuivre l'œuvre d'amélioration de la performance judiciaire".

Le ministre, en visite de travail dans cette wilaya, a affirmé, dans une allocution prononcée en ouverture d'un colloque national de deux jours sur les "Nouveautés du Code de procédure pénale", organisé par l'Ordre des avocats de la région de Tébessa en partenariat avec la Cour de justice et l'université de Tébessa, que "tous les membres du secteur et ses partenaires sont appelés à une implication réelle (dans le processus d'amélioration de la performance), fondée sur la complémentarité et la solidarité pour contribuer à atteindre

l'objectif escompté".

M. Boudjemaa a invité tous les présents, représentants du système judiciaire, avocats et différents partenaires, à "poursuivre l'effort visant à favoriser un saut qualitatif des performances de la justice", ce qui profitera "sans doute", selon lui, "à tous les justiciables".

S'agissant de la rencontre dont il a supervisé l'ouverture, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a indiqué que "le Code de procédure pénale, avec ses nouveaux mécanismes d'exécution, a contribué à renforcer l'autorité judiciaire en réalisant la sécurité juridique, garantissant ainsi à la société une facilitation et un allègement du recours à la justice".

Il a ajouté, dans le même contexte, que le Code de procédure

pénale "poursuit l'introduction de la numérisation dans les procédures pénales afin d'améliorer la gestion des affaires en réactivant, notamment, le parquet électronique au sein des juridictions, où le nombre de plaintes et de requêtes traitées électroniquement a atteint les 31.000 pièces", saluant à cette occasion les acteurs de la défense au niveau national pour leur participation au processus de numérisation du secteur de la justice.

M. Boudjemaa a souligné, lors de l'inauguration du nouveau siège du tribunal d'Ouzena (une annexe devenue tribunal de plein pouvoir), "l'importance des nouvelles infrastructures et des nouveaux équipements mis en service" qui constituent, a-t-il dit, "un apport supplémentaire pour les services ju-

diciaires de par leur proximité avec les citoyens".

Il a insisté, dans ce contexte, sur "la nécessité de prendre en charge le citoyen de manière optimale au niveau des différents services de la justice et de faciliter ses démarches au sein des structures du secteur en l'accueillant, le guidant et lui permettant d'exercer ses droits".

La visite du ministre de la Justice, garde des Sceaux, se poursuivra mercredi pour donner lieu à la pose de la première pierre du siège du tribunal administratif de Tébessa et à l'inspection de la Cour de justice où il s'enquerra du fonctionnement de l'activité judiciaire et des tribunaux qui lui sont rattachés, avant de rencontrer des juges, fonctionnaires, auxiliaires de justice et agents judiciaires.

RA

COMMERCE INFORMEL

VERS SON INTÉGRATION PROGRESSIVE DANS L'ÉCONOMIE STRUCTURÉE

Mardi, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a exposé la démarche retenue pour encadrer les activités relevant de l'informel et favoriser leur insertion graduelle dans le circuit économique officiel.

Par Youcef Hamidi

S'exprimant en réponse aux interrogations des membres du Conseil de la nation concernant le projet de loi modifiant et complétant celui encadrant l'exercice des activités commerciales, lors d'une séance plénière dirigée par le président de l'institution, Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, Mme Abdellatif a mis en avant que cette orientation vise à consolider l'inclusion économique, dans le respect d'un équilibre tenant compte à la fois des enjeux économiques et des réalités sociales propres à ce secteur.

Elle a précisé que les politiques publiques, notamment les mesures prévues dans la loi de finances 2026, traduisent de manière explicite la volonté stratégique de l'État d'instaurer des dispositifs juridiques favorisant l'intégration de l'économie informelle, dans une approche globale destinée à améliorer la transparence, à élargir la base de l'économie officielle et à asseoir les principes d'une concurrence loyale entre les opérateurs.

Dans cette perspective, la ministre a rappelé que son département travaille en coordination avec les secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports pour valoriser 256 marchés de proximité déjà réalisés mais inexploités, ainsi que pour réhabiliter 220 autres structures, avec pour objectif d'absorber



les activités commerciales illégales et de les orienter vers des espaces organisés, assurant un approvisionnement régulier en produits de consommation et renforçant l'efficacité du tissu commercial local.

S'agissant du commerce électronique, elle a évoqué la mise à jour du cadre juridique qui régit ce domaine afin de garantir un encadrement à la fois souple et performant, tout en renforçant la protection des consommateurs et la transparence des transactions numériques.

Cette actualisation vise également à élargir le champ d'application aux différentes plateformes en ligne, y compris

les réseaux sociaux qui constituent désormais un espace central pour les échanges commerciaux.

Concernant le paiement électronique, la ministre a indiqué que son secteur s'emploie à accompagner son déploiement en créant les conditions propices à son adoption progressive, réaffirmant l'engagement du ministère en faveur d'une transition graduelle vers un système numérique intégré, fondé sur l'exploitation de données fiables, permettant d'améliorer la gestion des chaînes de distribution et de garantir la stabilité de l'approvisionnement ainsi que des prix.

En ce qui concerne la numérisation

du registre du commerce, elle a expliqué que ce processus a été renforcé grâce à la mise en place d'un dispositif juridique et réglementaire intégré facilitant l'enregistrement en ligne et simplifiant les démarches de création d'entreprises via un portail numérique dédié.

Elle a également annoncé la création d'un groupe de travail réunissant des représentants de plusieurs administrations afin de poursuivre les efforts de simplification et de facilitation des procédures d'inscription. Au sujet des préoccupations relatives au pouvoir d'achat des citoyens, la ministre a affirmé qu'il s'agit d'un axe prioritaire des politiques publiques, soutenu par le renforcement des mécanismes de contrôle économique et le développement d'outils de suivi adaptés.

De son côté, la Commission des affaires économiques et financières a estimé, dans son rapport préliminaire, que ce projet de loi s'inscrit dans une démarche de modernisation du cadre juridique régissant l'activité commerciale nationale, afin de s'adapter aux mutations rapides observées tant au niveau interne qu'externe, soulignant que cette révision est de nature à renforcer la cohérence entre les différentes composantes du dispositif juridique et à consacrer les principes de transparence et de fiabilité dans la circulation des informations économiques, notamment à travers l'actualisation des données du registre du commerce.

Y.H

ALGÉRIE-UE

M. SAÏD SAYOUD REÇOIT LA COMMISSAIRE EUROPÉENNE CHARGÉE DE LA MÉDITERRANÉE

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) auprès de l'Algérie et de cadres du ministère, les deux parties ont examiné "les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination dans plusieurs domaines d'intérêt commun", précise le communiqué. La rencontre a également permis

d'aborder des questions d'intérêt commun pour les pays de la Méditerranée, notamment la migration irrégulière et les domaines de coopération en lien avec la lutte contre les catastrophes naturelles, l'accent ayant été mis sur l'importance d'adopter une approche fondée sur la concertation et la coordination pour y faire face. Les deux parties ont, par ailleurs, souligné

"leur détermination à poursuivre la promotion du dialogue et la consolidation des mécanismes de coopération, au mieux des intérêts communs et au service du renforcement des domaines de partenariat et de la coordination entre les deux parties", conclut la même source.

RA

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

SIGNATURE DE DEUX ACCORDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CHAMP DE HASSI BIR REKAIZ ET L'EXPORTATION DE PRODUITS PÉTROLIERS VERS L'EGYPTE

Le groupe Sonatrach a procédé, mardi à Alger, à la signature de deux accords portant sur le développement du champ de Hassi Bir Rekaiz, dans le bassin de Berkine (Ouargla et El Oued), et l'exportation de produits pétroliers vers l'Égypte.

Le premier accord concerne un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) entre Sonatrach et la compagnie thaïlandaise "PTTEP", partenaires dans l'exploitation du champ de Hassi Bir Rekaiz, dans le bassin de Berkine (Ouargla et El Oued), et le consortium composé de la société égyptienne "Petrojet" et de la société italienne "Arkad", en vue du développement de ce champ.

Le montant de ce contrat s'élève à plus d'un (1) milliard de dollars, selon les données fournies lors de la cérémonie de signature.

Le deuxième accord concerne un mémorandum d'entente entre Sonatrach et la Compagnie pétrolière nationale égyptienne "EGPC", en prélude à la conclusion de contrats de vente de pétrole et de produits pétroliers par Sonatrach à la partie égyptienne.

La cérémonie de signature a été coprésidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, Karim Ibrahim Ali Badawi, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président du Conseil d'administration de "Petrojet", Waleed Lotfy, et du PDG de l'EGPC, Salah El-Din Abdel Kerim.

Ont pris part à cette cérémonie le Pd-g de la société Arkad, Andrea Brunetti, le responsable des actifs internationaux de la compagnie thaïlandaise PTTEP, Titi Thongjen, ainsi que l'ambassadeur d'Égypte en Algérie et le chargé d'affaires de l'ambassade d'Italie à Alger.

Selon les explications fournies à cette occasion, le contrat signé entre Sonatrach et PTTEP d'une part, et le consortium Petrojet-Arkad d'autre part, sti-

pule une contribution significative du contenu local dans les différentes phases de réalisation de ce projet, dont l'objectif est l'augmentation de la capacité de production du gisement de Hassi Bir Rekaiz.

Le délai global d'exécution de la deuxième phase de développement du champ est fixé à 39 mois. Les travaux prévoient notamment la construction d'une nouvelle station de traitement d'une capacité supérieure à 31.000 barils/jour, ainsi que des installations annexes dédiées au traitement du gaz et des eaux de production.

La première phase d'exploitation du gisement de Hassi Bir Rekaiz avait débuté en juin 2022 avec une capacité de 13.000 barils/jour, avant d'atteindre 17.000 barils/jour en août 2023.

Cette seconde phase permettra de porter la production à 30.000 barils/jour en septembre 2029, puis à 60.000 barils en décembre 2031.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de signature, M. Arkab a souligné que "ces accords s'inscrivent dans le cadre du renforcement des relations de coopération fraternelle privilégiées entre l'Algérie et l'Égypte, en concrétisation des orientations des chefs d'Etat des deux pays. Ils reflètent également la volonté commune de consolider la coopération arabe et africaine et de promouvoir les partenariats stratégiques entre les pays du continent".

Il a appelé, par la même occasion, à saisir les opportunités d'investissement offertes en Algérie et à participer à l'appel d'offres "Algeria Bid Round 2026" organisé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT).

Il a, dans ce sens, indiqué que la dynamique que connaît le secteur intervient dans "un contexte économique et législatif prometteur, soutenu par les réformes engagées par l'Etat, notamment à travers les nouvelles lois sur les hydrocarbures et sur l'investissement, lesquelles ont instauré un cadre juridique moderne et incitatif, fondé sur la transparence et le

renforcement de l'attractivité des investissements".

Le ministre d'Etat a, en outre, mis en exergue le fait que le développement du champ de Hassi Bir Rekaiz constitue une étape supplémentaire pour renforcer les capacités de l'Algérie en matière d'hydrocarbures, garantir sa sécurité énergétique et accroître ses réserves, tout en renforçant ses exportations et en consolidant sa position sur le marché énergétique mondial, réaffirmant l'engagement de l'Algérie à "poursuivre le développement de ses partenariats stratégiques dans un cadre de transparence et de bénéfice mutuel".

Après s'être félicité de la profondeur du partenariat "solide" unissant l'Algérie et l'Égypte, M. Badawi a souligné l'importance de la coopération conjointe pour ouvrir de nouvelles perspectives au secteur de l'énergie et créer une coopération à forte valeur ajoutée, faisant remarquer que les deux accords constituent une étape au sein d'un processus dont l'élargissement est en cours.

Pour le ministre égyptien, la participation de "Petrojet" au développement du champ de Hassi Bir Rekaiz marque une "étape déterminante et extrêmement importante" pour cette entreprise, après avoir contribué au développement de plusieurs projets énergétiques en Égypte et dans plusieurs pays, saluant, par là même, la signature du mémorandum d'entente qui permettra l'accès des produits pétroliers algériens au marché égyptien.

A son tour, M. Daoudi a estimé que les mesures prises par Sonatrach pour le développement du champ de Hassi Bir Rekaiz reflètent l'engagement du groupe à s'engager dans des alliances internationales à haute valeur ajoutée, tout en œuvrant simultanément au développement des ressources énergétiques de l'Algérie, relevant que la signature avec le consortium Petrojet/Arkad "représente une étape décisive dans l'avancement du projet".

RA

NÂAMA

PROFESSIONNALISATION DU MÉTIER DE GUIDE TOURISTIQUE

Quatre-vingt-trois (83) guides touristiques non titulaires d'agrément, provenant de plusieurs communes de la wilaya de Nâama, ont pris part à des sessions de formation spécialisées destinées à leur offrir la possibilité d'exercer leur activité dans un cadre structuré et professionnel, a indiqué mardi la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat.

Par Ali Boudefel

Le responsable par intérim de la direction, Bendaoud Sofiane, a expliqué que ces formations, organisées récemment, ont concerné des guides et accompagnateurs touristiques non agréés mais disposant d'une expérience pratique, identifiés par l'Office local du tourisme. Des modules de courte durée ont été mis en place à leur intention afin de consolider leurs compétences et d'uniformiser leurs niveaux, dans



l'objectif de régulariser leur statut professionnel et de leur délivrer une attestation de reconnaissance des acquis de l'expérience. Il a également précisé que cette opération incluait une formation com-

plémentaire de 60 heures, étalée sur dix jours. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de l'application d'une convention de partenariat entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, d'une part, et celui du tourisme et de l'artisanat, d'autre part, visant à renforcer la coordination, valoriser les ressources humaines et relever le niveau de professionnalisme dans le métier de guide touristique.

Pour sa part, le directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Nâama, Chaïb-Draâ Ahmed, a souligné l'importance de cette initiative qui a associé apprentissages théoriques et pratiques, mettant en avant son effet direct sur l'organisation de la profession de guide touristique ainsi que sur leur mise à niveau selon les standards internationaux, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des prestations touristiques et au soutien du développement durable.

A.B

ORAN

RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION D'EAU DESSALÉE À EL MACTAÂ

Par Kahina Baghdad

L'opération de maintenance régulière de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ, située à l'est d'Oran, lancée le 3 mai courant par la société exploitante « TMM SPA », devrait permettre une hausse significative de la production d'eau dessalée estimée à pas moins de 30.000 m³ par jour, a affirmé mardi le directeur général de l'entreprise, Benyahia Hadj Benchergui.

Au cours d'une visite guidée organisée au profit des médias à travers les différentes installations de la station, M. Hadj Benchergui a indiqué que les travaux de maintenance en cours, prévus sur une durée de 72 heures, s'inscrivent dans le cadre d'un programme périodique visant à optimiser les performances des équipements et à garantir leur fonctionnement dans les meilleures conditions techniques possibles. Il a précisé que la capacité

de production de la station était évaluée à 410.000 mètres cubes par jour avant le lancement de cette opération, dont près de 400.000 mètres cubes consacrés à l'alimentation en eau potable des habitants de l'est de la wilaya d'Oran ainsi que de la wilaya de Mascara. À l'issue des travaux, cette capacité sera portée à 440.000 mètres cubes par jour, dont 430.000 mètres cubes destinés à l'usage domestique.

Le même responsable a insisté sur le caractère indispensable de la maintenance des stations de dessalement, soulignant qu'elle permet de préserver les installations et de les prémunir contre toute forme de détérioration. Il a également relevé que la période d'arrêt technique est mise à profit pour effectuer plusieurs interventions ciblées destinées à améliorer le rendement global de la station et à augmenter ses capacités de production, d'autant plus qu'elle couvre près de 65 % des besoins en eau potable de la ville d'Oran.

Les travaux menés durant cette phase ont concerné diverses opérations techniques, notamment l'entretien des unités de dessalement, le remplacement des membranes, la révision des systèmes de pompage, le nettoyage du bassin de captage de l'eau de mer, le réglage des chambres de drainage, ainsi que la maintenance des équipements électriques, garantissant ainsi une exploitation continue conforme aux normes techniques en vigueur.

En conclusion, M. Hadj Benchergui a souligné que cette opération contribuera à assurer un approvisionnement régulier en eau au cours de la période à venir, notamment à l'approche d'événements tels que l'Aïd El-Adha et la saison estivale, traditionnellement marquée par une forte augmentation de la demande en eau potable.

K.B

GHARDAÏA

OUVERTURE DU LABORATOIRE "CITOYENNETÉ ET CULTURE SOCIÉTALE DANS LE SUD ALGÉRIEN"

Un laboratoire scientifique intitulé "Citoyenneté et culture sociétale dans le Sud algérien" a été ouvert au niveau de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Ghardaïa, a-t-on appris auprès du rectorat.

Le directeur de cette nouvelle structure académique, Dr. Djamel Kanoun a présenté ce laboratoire comme visant à renforcer la recherche scientifique sur les questions nationales et socioculturelles, à l'effet de promouvoir le savoir, auprès des chercheurs, des enseignants et des étudiants, et créer la synergie entre les projets de recherche et de formation et leur orientation vers la recherche de solutions aux divers problèmes socioéconomiques locaux.

Cette structure académique, a ajouté M. Kanoun, vise le développement de la prise de conscience juridique, intellectuelle et sociale de la notion de citoyenneté et la participation sociétale, via des procédés didactique et de recherche, l'encouragement de la recherche scientifique et la compréhension scientifique des phénomènes sociaux dans la région.

Intervenant à cette occasion, Dr. Nassiba Fridjet, de l'université de Ghardaïa, a indiqué que cette nouvelle structure académique

constitue un des plus importants espaces scientifiques, faisant converger les centres d'intérêt des étudiants, des doctorants et des enseignants, à travers l'ouverture de perspectives cognitives à même d'encourager et de développer la recherche scientifique.

Pour sa part, l'universitaire Ahmed Bedjadj, membre de l'une des équipes de recherche du laboratoire en question a abordé la question du lien didactique entre le sentiment d'appartenance de l'individu à la patrie, ses droits et devoirs, les spécificités socioculturelles du Sud, avec leurs traditions, coutumes, valeurs de coexistence et de coopération, façonnant les comportements des individus et leur implication dans le développement de la société et le renforcement de l'identité nationale.

Regroupant quatre équipes de recherche composées d'enseignants et chercheurs, à savoir la société civile et la promotion de la citoyenneté chez les jeunes en Algérie, la famille et le développement sociétal en Algérie, la communication et les questions sociétales, et la numérisation, la société et l'enseignement supérieur en Algérie.

R.R

CHLEF

EXERCICE DE SIMULATION D'UN SÉISME VIOLENT

Les services de la Protection civile de Chlef ont organisé, mardi, un exercice de simulation d'un séisme de magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter, au chef-lieu de wilaya, afin de tester le niveau de préparation et de coordination des différents intervenants, a indiqué un communiqué de ce corps.

Cette manœuvre virtuelle, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs réglementaires liés aux plans de secours, a simulé un séisme survenu à 8h55 au sud-est de la ville de Chlef, provoquant des effondrements partiels et totaux de bâtiments, des victimes ensevelies, des blessés, des cas de panique ainsi que des perturbations des réseaux vitaux.

Selon la même source, cet exercice a intégré des techniques modernes de recherche et de sauvetage sous décombres, soulignant que ce type de risque constitue l'une des principales menaces pour la wilaya, en raison de sa situation dans une zone à forte activité tectonique.

La manœuvre, basée sur un scénario proche de la réalité, s'est concentrée sur l'activation du plan ORSEC à toutes ses phases, de la préparation à l'exécution, en fonction de l'évolution de la situation.

Cette simulation vise à renforcer la coordination entre les services concernés, à évaluer leur réactivité et à consolider les capacités opérationnelles face aux risques sismiques.

Elle a également permis de déployer les structures de gestion de crise, notamment les postes de commandement et les dispositifs logistiques et médicaux.

A noter la mobilisation d'importants moyens matériels et humains au titre de cet exercice qui a vu la participation de plusieurs services concernés, dont les corps sécuritaires (Gendarmerie nationale, Sûreté nationale ainsi que des éléments de l'Armée nationale populaire).

R.R

CAOUTCHOUC NATUREL

LE MARCHÉ MONDIAL SOUS TENSION

En 2025, le caoutchouc naturel s'est distingué parmi les matières premières agricoles en affichant une progression notable de ses prix sur les grands marchés internationaux, à rebours de nombreuses autres commodités. Cette tendance, loin d'être conjoncturelle, semble appelée à se prolonger au cours de l'année suivante. Les perspectives publiées récemment indiquent en effet que le mouvement de hausse devrait se maintenir en 2026, porté par des facteurs structurels à la fois du côté de la demande et de l'offre.

Par Halim Dardar

Les analyses les plus récentes font état d'une augmentation attendue du prix moyen du kilogramme de caoutchouc naturel de type TSR20, une qualité largement utilisée dans l'industrie automobile mondiale. Ce dernier pourrait atteindre environ 1,90 dollar en 2026, contre une moyenne estimée à 1,77 dollar en 2025, soit une progression de plus de 7 %. Cette évolution reflète une tendance de fond liée à l'expansion continue de la demande, notamment dans les économies émergentes et en développement, où l'industrialisation et la motorisation connaissent une accélération notable.

Au cours des douze mois précédant janvier 2026, la consommation mondiale de caoutchouc naturel a enregistré une légère hausse, stimulée en particulier par des pays comme la Chine et l'Inde, dont les besoins ont progressé d'environ 2 % chacun. Cette croissance s'explique en grande partie par l'essor de l'industrie automobile dans ces régions, qui constitue l'un des principaux débouchés pour cette matière première. La fabrication de pneumatiques, à elle seule, absorbe près des deux tiers de la production mondiale de caoutchouc naturel. Si la demande liée aux véhicules légers est restée globalement stable, celle émanant du segment des véhicules lourds s'est renforcée, contribuant ainsi à soutenir la consommation globale.

Les projections disponibles indiquent par ailleurs que la demande mondiale pourrait atteindre 15,6 millions de tonnes en 2026, enregistrant une progression modérée de 1,7 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par un déséquilibre persistant entre l'offre et la demande, une si-



tuation qui dure depuis plusieurs années et qui continue d'exercer une pression à la hausse sur les prix.

En effet, le marché du caoutchouc naturel fait face à un déficit structurel qui devrait se prolonger en 2026, avec un manque estimé à environ 400 000 tonnes. Il s'agit ainsi de la sixième année consécutive de pénurie, confirmant que la croissance de la demande dépasse celle de l'offre à l'échelle mondiale. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, notamment les conditions climatiques défavorables qui affectent les rendements, ainsi que le renouvellement insuffisant des plantations d'hévéas, souvent vieillissantes dans les principaux pays producteurs.

Ces contraintes structurelles limitent les capacités de production et empêchent une réponse rapide à l'augmentation des besoins. Chaque pays producteur doit com-

poser avec ses propres défis, qu'il s'agisse de moderniser les exploitations, d'améliorer la productivité ou de faire face aux aléas climatiques. Dans ce contexte, la hausse des prix représente néanmoins une opportunité économique importante, en particulier pour les pays africains, dont une grande partie de la production est destinée à l'exportation sous forme brute.

Les données du commerce international montrent que les exportations africaines de caoutchouc naturel ont atteint près de 3 milliards de dollars en 2024, soit environ 18,5 % du total mondial évalué à 16 milliards de dollars. Ce positionnement confirme le rôle croissant du continent dans l'approvisionnement du marché international. La Côte d'Ivoire se distingue largement en dominant les exportations africaines, avec plus de 80 % des volumes en valeur, représentant à elle seule près de

2,45 milliards de dollars sur l'année considérée.

D'autres pays participent également de manière significative à cette dynamique, notamment le Liberia, le Ghana, le Cameroun et le Nigeria, qui figurent parmi les principaux exportateurs du continent. Au total, une vingtaine de pays africains ont contribué aux expéditions de caoutchouc naturel sous différentes formes, illustrant la diversité des acteurs impliqués dans cette filière.

Ainsi, la conjonction d'une demande mondiale en expansion et de contraintes persistantes sur l'offre continue de structurer un marché sous tension. Si cette situation alimente la hausse des prix, elle souligne également les enjeux liés à la durabilité de la production et à l'investissement dans les capacités agricoles, afin de répondre aux besoins futurs tout en préservant l'équilibre du marché.

H.D

FILIÈRE PISTACHE

L'AFRIQUE DU SUD VEUT S'IMPOSER SUR LE MARCHÉ MONDIAL

Par Nawal Bordji

Aujourd'hui encore, l'Afrique du Sud occupe une place très limitée dans le commerce international de la pistache, un secteur largement dominé par les États-Unis et l'Iran. Toutefois, les récents bouleversements géopolitiques et les difficultés rencontrées par les principaux producteurs ont modifié les équilibres du marché, ouvrant de nouvelles perspectives pour des acteurs jusqu'ici marginaux. Dans ce contexte, la filière sud-africaine cherche à tirer parti de la situation pour amorcer une montée en puissance sur le long terme. Les tensions en Iran, deuxième producteur mondial de pistaches, combinées aux problèmes affectant les récoltes américaines, ont contribué à une hausse significative des prix sur le marché international. La livre de pistaches, équivalant à environ 0,45 kilogramme, a ainsi atteint 4,57 dollars, un niveau qui n'avait plus été observé depuis près de huit ans. Cette envolée des prix, loin de ne produire que des effets négatifs, représente également une opportunité pour de nouveaux entrants désireux de se positionner dans cette filière. Dans ce contexte favorable, les producteurs sud-africains envisagent de renforcer leur présence sur le marché mondial et de se présenter comme une alternative crédible pour les importateurs en quête de diversification. Face aux incertitudes pesant sur les fournisseurs traditionnels, ces derniers cherchent en effet à sécuriser leurs approvisionnements en multipliant les sources d'origine, notamment à court et moyen

terme. Cette reconfiguration des flux commerciaux pourrait ainsi bénéficier à des pays émergents comme l'Afrique du Sud.

Par ailleurs, la demande mondiale de pistaches connaît un regain d'intérêt, alimenté par l'évolution des habitudes de consommation. Ce fruit sec s'impose désormais dans de nombreux produits transformés, tels que les chocolats, les crèmes glacées ou encore certaines boissons comme le café. Cette diversification des usages contribue à renforcer son attractivité et soutient la croissance du marché, créant un environnement propice à l'expansion de la production. Dans ce pays considéré comme le plus industrialisé du continent africain, les ambitions sont particulièrement élevées. La filière locale prévoit en effet de faire passer sa production d'un niveau encore modeste, estimé à une vingtaine de tonnes en 2025, à près de 60 000 tonnes à l'horizon 2040. Un tel objectif permettrait à l'Afrique du Sud de se hisser parmi les principaux producteurs mondiaux, en occupant potentiellement la sixième ou la septième place, tout en captant entre 5 et 8 % des exportations internationales.

Selon les acteurs du secteur, cette stratégie repose sur des atouts structurels qui pourraient jouer en faveur du pays. La production mondiale de pistaches reste en grande partie concentrée dans l'hémisphère nord, où de nombreuses régions font face à des contraintes importantes, qu'il s'agisse du stress hydrique, des effets du changement climatique ou encore de l'instabilité politique. Dans ce contexte, l'Afrique du Sud apparaît comme une alternative prometteuse, capable d'offrir des conditions de production plus stables

et durables. Le développement de cette culture repose notamment sur le potentiel de la région du Karoo, considérée comme particulièrement adaptée à la culture de la pistache à grande échelle. Bien que des expérimentations aient été menées dans d'autres pays africains, comme l'Égypte ou la Tunisie, le Karoo demeure à ce jour le seul territoire du continent offrant des conditions réellement favorables à une production industrielle. Son climat, marqué par des températures extrêmes et une faible pluviométrie, présente en effet des similitudes avec celui du Moyen-Orient, berceau traditionnel de la pistache. Les professionnels du secteur estiment ainsi que ces caractéristiques naturelles constituent un avantage déterminant pour l'avenir de la filière. La pistache, par sa nature même, est une culture résistante, capable de s'adapter à des environnements arides et contraignants. Cette compatibilité avec les conditions locales renforce les perspectives de développement et alimente les ambitions des producteurs sud-africains, qui se considèrent aujourd'hui au début d'une phase d'expansion significative. Ainsi, portée par une conjoncture internationale favorable et par des atouts géographiques spécifiques, l'Afrique du Sud entend progressivement s'imposer comme un acteur crédible sur le marché mondial de la pistache. Si les objectifs affichés restent ambitieux, ils traduisent néanmoins une volonté claire de diversification agricole et d'intégration accrue dans les échanges internationaux, dans un contexte où la demande ne cesse de croître et où les équilibres traditionnels sont en pleine recomposition.

N.B

L'ONU TIRE LA SONNETTE D'ALARME DES ENFANTS ESTROPIÉS PAR MILLIERS À GHAZA

La situation sanitaire dans la bande de Ghaza s'aggrave de plus en plus, où les citoyens de toutes les catégories, notamment les jeunes, les femmes et même les enfants, sont touchés par les dangers des agressions sauvages de l'entité sioniste, qui n'ont jamais cessé, même près de sept mois après l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu.

Par Ikram Haou

Dans cette situation critique vécue par les Palestiniens, les enfants, catégorie la plus fragile, sont également exposés à de graves dangers. L'Organisation des Nations unies (ONU) met en garde contre une situation sanitaire alarmante dans la bande de Ghaza. Elle indique qu'un amputé sur cinq est un enfant, qui souffre du manque de spécialistes en prothèses et des restrictions persistantes imposées par l'entité sioniste sur l'entrée du matériel médical.

Dans ce cadre, le porte-parole de l'ONU, M. Stéphane Dujarric, a évoqué la préoccupation croissante liée à la dégradation des conditions sanitaires dans la bande de Ghaza, qui a provoqué plusieurs maladies, notamment la propagation de maladies de peau, ainsi que des pathologies liées à la présence de nuisibles et de rongeurs.

Par ailleurs, il a été déclaré qu'actuellement plus de 6 600 personnes ont besoin de prothèses et de soins de rééducation et que, depuis octobre 2023, des milliers de blessés ont subi des amputations, dans un contexte de pénurie de spécialistes, où seulement huit techniciens sont actuellement en mesure d'intervenir sur le terrain.

Le porte-parole a ajouté, dans le même contexte, que pour répondre à la demande croissante des malades palestiniens, y compris les enfants de moins de cinq ans ou plus, les capacités restent insuffisantes pour prendre soin des patients.

Pour cela, l'ONU lance un appel d'urgence, demandant le



déploiement rapide de spécialistes internationaux ainsi que la levée des obstacles à l'acheminement des équipements nécessaires, toujours soumis à des restrictions imposées par l'entité sioniste.

Pour rappel, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué auparavant que, de 2005 à 2023, au moins 120 000 enfants à travers le monde ont été tués ou mutilés en raison de conflits, soit une moyenne de près de 20 enfants par jour. Cela concerne notamment Ghaza, le Soudan (Darfour et autres régions), où la situation des enfants empire d'heure en heure et où ils

continuent de payer un lourd tribut. Les drones seraient responsables de près de 80 % de tous les cas signalés d'enfants tués ou blessés, a souligné l'UNICEF. L'Afrique et le Moyen-Orient, ainsi que les conflits urbains (Syrie, Ukraine), figurent parmi les zones les plus touchées, Ghaza étant la plus affectée avec plus de 14 500 à 16 000 morts recensés et des milliers d'amputations, en raison des frappes aériennes, des tirs, de la malnutrition, de la déshydratation et du manque de soins médicaux, certains amputés étant opérés sans anesthésie.

Selon l'UNRWA, la bande de Ghaza compte désormais le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde, souvent dans des conditions sanitaires déplorable.

Ces blessures, au-delà des défigurations permanentes qu'elles entraînent chez les enfants, ont également des effets psychologiques négatifs qui les accompagneront toute leur vie et risquent de produire des générations futures souffrant de divers handicaps physiques.

Layan al-Baz (13 ans), Ghazal Bakr (4 ans), Muhammed Omar Selim Muslih (10 ans), Yamen As-

four (13 ans), Sila Abu Aklan (5 ans), Moustafa Ahmed Shehda (12 ans), Rateb Abu Qaliq (9 ans), Sumaya Abu Ghaliba (10 ans) ne sont qu'un petit exemple des enfants touchés par les attaques brutales de l'agression sioniste et devenus amputés.

Parmi les conséquences de la perte de membres chez les enfants, le chirurgien pédiatrique jordanien Bilal Azzam a raconté la situation la plus difficile à laquelle il a été confronté lors de son travail à Gaza, lorsqu'un enfant de 5 ans lui a demandé : « Est-ce que ma main grandira avec moi quand je serai grand ? ». Le médecin, profondément ému, s'est interrogé sur la manière dont cet enfant pourrait vivre sans ses mains à l'avenir, pendant 60 ou 70 ans.

Malgré les alertes et les appels d'urgence lancés par les organisations internationales, accompagnés de nombreuses expressions fortes telles que « Les enfants de Gaza ont tout perdu », « les enfants premières victimes », « la situation humanitaire dans l'enclave » ou encore « petits corps souffrant en silence », dans le but de mettre fin à ces agressions, la situation continue de se détériorer. Les enfants restent les principales victimes de ces violences et continuent de payer le prix le plus lourd. Il convient de rappeler que l'entité sioniste impose un blocus à la bande de Ghaza depuis 2007, plongeant ses 2,4 millions d'habitants dans une situation humanitaire critique. De plus, l'agression menée depuis octobre 2023 a fait plus de 72 000 morts, plus de 172 000 blessés et causé des destructions massives dans l'enclave palestinienne assiégée.

I.H

PLUS DE 3.000 CAS DE CHOLÉRA ENREGISTRÉS AU YÉMEN LES ENFANTS SONT LES PLUS TOUCHÉS

Par Hamida Indja

Le choléra progresse au Yémen avec plus de 3 000 malades en seulement trois mois. Les enfants sont les plus touchés et la situation est très inquiétante. Les organisations humanitaires ont besoin d'aide et de financements rapides pour soigner les patients et éviter que la maladie ne se propage davantage.

Selon le ministère yéménite de la Santé et le Comité national supérieur de lutte contre les épidémies, plus de 3 000 cas de choléra au Yémen, avec trois décès, ont été enregistrés entre les mois de février et d'avril 2026. Ils indiquent que cela survient alors que la situation sanitaire et humanitaire dans le pays devient de plus en plus grave.

D'après un rapport du ministère et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le nombre total de cas s'élève à 3 287. Ces cas sont principalement concentrés dans plusieurs

régions comme Al Hodeida, Taz, Haja et Marib. Ces zones souffrent d'un manque d'eau potable et de systèmes d'assainissement en raison de la situation difficile au Yémen.

Le rapport indique également que les enfants de moins de cinq ans représentent environ 41 % des cas, ce qui montre que les plus jeunes sont les plus touchés. Trois décès ont été enregistrés, dont deux à Marib et un dans la région de Lahj. Les autorités sanitaires préviennent que le nombre réel de malades pourrait être beaucoup plus élevé. Selon le ministre de la Santé à Aden, Qassem Bahibah, la situation est très préoccupante. Il estime qu'il pourrait y avoir 30 % de cas supplémentaires, car il est difficile d'obtenir des informations dans certaines régions. Les spécialistes expliquent que la propagation du choléra est liée à la dégradation des réseaux d'eau et d'assainissement. Dans plusieurs zones, les systèmes ne fonctionnent pas correctement et de nombreuses

personnes utilisent de l'eau non potable.

Plusieurs organisations internationales, comme l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF et le Croissant-Rouge yéménite, travaillent pour aider les malades du choléra. Elles ont mis en place des centres de traitement pour les prendre en charge. Cependant, ces efforts restent limités en raison d'un manque de financement et de matériel médical. Selon les Nations unies, des dizaines de millions de dollars sont nécessaires pour fournir des vaccins et des traitements d'urgence, mais jusqu'à présent, l'aide reste insuffisante.

Les Nations unies ont appelé à l'ouverture rapide de couloirs humanitaires pour permettre aux équipes médicales d'accéder aux zones touchées. Elles ont également averti que l'aide doit arriver rapidement afin d'éviter une aggravation de la situation sanitaire, d'autant plus que le pays est déjà confronté à une crise humanitaire très grave.

H.I

CISJORDANIE ET EL QODS OCCUPÉES

VASTE CAMPAGNE D'INCURSIONS MENÉE PAR L'OCCUPATION SIONISTE

Les forces de l'occupation sioniste ont mené mardi une vaste campagne d'incursions dans plusieurs zones de Cisjordanie et d'El Qods occupées, accompagnée d'arrestations et de destructions de biens, tandis que des raids ont visé plusieurs villages et localités.

Dans la vallée du Jourdain central, des colons sionistes ont effectué des incursions provocatrices répétées dans le regroupement de "Al-Atmawiya", dans un contexte d'intensification de leurs attaques contre les Palestiniens et leurs biens. Parmi les zones ciblées, figurent Jouret al-Chamaa, au sud de Beït Lahm, Teqoua au sud-est

de la ville, ainsi que la localité de Hizma, au nord d'El Qods occupée. Les incursions se sont étendues au nord et au centre de la Cisjordanie, où les forces de l'occupation ont pris d'assaut les villages de Kafr Malik et Al-Mughayyir, au nord-est de Ramallah, ainsi que le camp de réfugiés d'Aïda, au nord de Beït Lahm, la localité de Meïthaloun, au sud de Jénine, et le village de Salem, à l'est de Naplouse, en plus de la localité de Silwad, qui a connu une escalade notable.

À Jénine, des renforts militaires ont été déployés vers la localité de Meïthaloun, où les forces de l'oc-

cupation ont perquisitionné des habitations, provoquant des affrontements avec des jeunes, parallèlement à une incursion dans le village voisin de Sanour.

Les incursions ont également touché d'autres zones, notamment le quartier de Kressah à Doura, au sud d'El Khalil, la zone d'Al-Oubayat à l'est de Beït Lahm, ainsi que le camp d'Al-Amari dans la ville d'Al-Bira. Cette campagne a conduit à l'arrestation de plusieurs citoyens, dont un jeune du village de Salem à l'est de Naplouse et un autre de Silwad, ainsi qu'un enfant blessé à Silwad et un autre lors d'une incursion dans le camp d'Al-

Amari. Dans le même contexte, les forces de l'occupation ont pris d'assaut la localité de Silwad accompagnées de bulldozers militaires et ont procédé à la démolition d'une installation agricole, causant d'importants dégâts matériels. Les villes, villages et camps de Cisjordanie et d'El Qods occupées sont le théâtre quotidien de raids et d'incursions menés par les forces de l'occupation et les colons, accompagnés d'affrontements, d'arrestations, ainsi que de tirs à balles réelles, de balles en caoutchouc et de grenades lacrymogènes contre les Palestiniens.

R.I

CINÉMA

L'IA N'A PAS DE PLACE AUX OSCARS

L'Académie des arts et des sciences du cinéma redéfinit ses règles face à l'essor de l'intelligence artificielle. Sans bannir totalement ces technologies. Désormais seules les performances et scénarios issus de la créativité humaine pourront prétendre aux prestigieuses statuettes, tandis que l'IA restera cantonnée aux catégories techniques.

Par Yakout Abina

L'Académie des arts et des sciences du cinéma a annoncé vendredi dernier une série de mises à jour concernant plusieurs catégories de récompenses. L'institution a réaffirmé l'importance de la paternité humaine dans la création, tout en précisant qu'aucune interdiction formelle de l'intelligence artificielle n'était instaurée.

Pour la 99e cérémonie des Oscars, prévue en mars 2027, les organisateurs ont adopté de nouvelles règles ciblant deux catégories clés. Les performances générées par intelligence artificielle ne pourront pas concourir dans les sections d'interprétation, tandis que les scénarios produits par des machines seront exclus des prix d'écriture. En revanche, l'IA restera admise dans les disciplines techniques telles que les effets visuels, le son, le montage ou la musique. Autre évolution notable, la catégorie des films internationaux, longtemps critiquée pour ses critères restrictifs, voit son champ d'éligibilité élargi. Les œuvres récompensées dans les grands festivals de Cannes, Venise ou Toronto pourront désormais prétendre à une nomination.

Bill Kramer, PDG de l'Académie, a confié à l'Associated Press : « Comme chaque année, nous avons apporté de nombreux changements que nous estimons vraiment intelligents et progressistes ». Il a ajouté « Évidemment, à mesure que l'Académie s'internationalise, nous de-



vons réfléchir à la manière dont nous intégrons les films internationaux dans le débat autour des Oscars. »

Dans le cadre de sa révision annuelle des règles d'éligibilité, l'Académie des arts et des sciences du cinéma s'attaque à l'une des préoccupations majeures de la communauté cinématographique mondiale concernant l'usage de l'intelligence artificielle générative. Les nouvelles directives précisent que « ces outils n'aident ni ne nuisent aux chances d'obtenir une nomination ». L'institution souligne que la qualité des œuvres sera évaluée en fonction du degré d'implication humaine au cœur du processus créatif. Chaque section de l'Académie conservera la liberté de juger ce critère lors de la sélection des films. Par ailleurs, l'organisation se réserve le droit de demander des informations complémentaires aux équipes de production sur la nature de l'utilisation de l'IA et sur la part de « création humaine ».

Deux affaires ont accéléré la rédaction de ces règles. Il y a

quelques semaines, le film *As Deep as the Grave* a été présenté au Cinema Con. Val Kilmer y apparaît pendant 1h17, ressuscité numériquement avec le consentement de sa famille à partir d'archives vocales et de capture faciale. La question était inédite : un acteur décédé peut-il être nommé aux Oscars pour une performance reconstituée par IA ?

Quelques mois plus tôt, en septembre 2025, le festival de Zurich avait été marqué par l'apparition de Tilly Norwood, présentée comme une actrice mais révélée comme une création numérique de la société Xicoia. Le syndicat SAG-AFTRA avait dénoncé un « personnage généré par ordinateur », entraîné sur le travail de professionnels sans leur consentement ni rémunération. L'actrice écossaise Briony Monroe avait même affirmé reconnaître sa propre apparence dans cette figure virtuelle.

Confrontée à ces précédents, l'Académie des arts et des sciences du cinéma a choisi de clarifier sa

position. Pas d'interdiction générale de l'intelligence artificielle, mais une règle explicite, seules les performances humaines réalisées avec le consentement des artistes pourront prétendre à une statuette.

« Nous examinerons cela au cas par cas », a déclaré Bill Kramer, « Comme tout le monde dans notre industrie et dans le monde, nous évaluerons cela chaque année. » Il y a moins d'ambiguïté dans les catégories de scénario, où les règles stipulent que « les scénarios doivent être écrits par des humains pour être éligibles ».

Cette position s'inscrit dans une longue tradition d'adaptation aux évolutions technologiques. Au fil des décennies, l'Académie a dû revoir ses normes pour intégrer des innovations majeures, qu'il s'agisse du passage au son, de l'arrivée de la couleur ou encore de l'essor des images de synthèse (CGI). Aujourd'hui, c'est l'intelligence artificielle qui oblige l'institution à redéfinir les contours de la création cinématographique.

Y.A

CHATGPT FACE AU DOUTE

RALENTISSEMENT, DÉSAFFECTION ET PRESSION CONCURRENTIELLE

Par Salim Naït Ouguelmim

La dynamique qui portait ChatGPT semble aujourd'hui marquer le pas. Alors même que la société OpenAI, dirigée par Sam Altman, s'apprête à franchir une étape décisive avec un projet d'introduction en Bourse, plusieurs indicateurs virent au rouge.

L'application ne parvient plus à maintenir le rythme soutenu de croissance qui avait fait son succès initial, tandis qu'une partie des utilisateurs se détourne progressivement de la plateforme. Dans le même temps, des concurrents gagnent du terrain, à commencer par Claude, développé par Anthropic, qui profite d'un contexte favorable pour séduire un public en quête d'alternatives.

Un élément déclencheur semble avoir accentué cette tendance : l'annonce récente d'un partenariat entre OpenAI et le Pentagone. Cette collaboration a suscité une vague de réactions négatives auprès d'une frange d'utilisateurs, opposés à l'implication de l'intelligence artificielle dans des usages militaires. En signe de protestation, certains ont choisi de supprimer l'application, contribuant à une hausse notable des désinstallations. Ce phénomène ne relève pas d'un simple épisode passager, mais s'inscrit dans une évolution plus profonde du rapport des utilisateurs aux technologies d'IA, désormais scrutées sous l'angle de leur impact éthique et social.

Les données publiées par Sensor Tower confirment ce ralentissement. Sur les derniers mois, la progression des téléchargements de ChatGPT n'a atteint qu'une hausse modérée de 14 % sur un an, loin des envolées spectaculaires observées auparavant. Cette décélération tra-

duit un essoufflement de la dynamique de croissance, dans un marché devenu plus concurrentiel et plus exigeant. Parallèlement, les désinstallations continuent d'augmenter de manière significative : en avril, elles ont bondi de 132 % par rapport à la même période l'année précédente, révélant une érosion persistante de la base d'utilisateurs.

Dans ce contexte, la comparaison avec Claude est particulièrement frappante. L'application d'Anthropic enregistre une croissance fulgurante, avec une hausse des téléchargements estimée à 1 000 % sur un an, soit un rythme très supérieur à celui de ChatGPT. Ce succès repose en partie sur un positionnement différencié. Contrairement à OpenAI, Anthropic a clairement affirmé son refus de toute collaboration avec des acteurs militaires, mettant en avant des principes éthiques stricts. Cette orientation semble trouver un écho favorable auprès d'un public sensible à ces enjeux, propulsant Claude en tête des classements sur l'App Store.

Pour OpenAI, cette situation intervient à un moment particulièrement délicat. L'entreprise doit convaincre des investisseurs potentiels de sa solidité et de sa capacité à générer une croissance durable. Or, les objectifs internes récemment fixés, tant en matière de revenus que d'expansion du nombre d'utilisateurs, n'ont pas été atteints. Cette contre-performance soulève des interrogations sur la viabilité du modèle économique à long terme. La directrice financière Sarah Friar a d'ailleurs alerté en interne sur les risques liés à un ralentissement des recettes, évoquant la possibilité de difficultés à financer les infrastructures lourdes nécessaires au fonctionnement des systèmes d'intelligence artificielle.

Cette pression financière s'accroît dans un

contexte de réorganisation stratégique. OpenAI a récemment redéfini les termes de sa collaboration avec Microsoft. Désormais, le groupe technologique ne reversera plus une part de ses revenus à OpenAI basée sur les bénéfices générés par l'exploitation de ses technologies. Si cette évolution offre à la start-up une plus grande liberté pour nouer de nouveaux partenariats, notamment avec d'autres acteurs du cloud, elle implique également la perte d'une source de financement importante, ce qui renforce les incertitudes à court terme.

Face à ces défis multiples, OpenAI explore plusieurs pistes pour relancer sa croissance et consolider ses revenus. Parmi les options envisagées figurent l'introduction de formats publicitaires au sein de ChatGPT, la généralisation d'un abonnement mensuel à tarif accessible à l'échelle mondiale, ainsi qu'un renforcement de sa présence sur le segment des entreprises. Ce dernier constitue un levier stratégique majeur, déjà exploité avec succès par Anthropic, et pourrait permettre à OpenAI de diversifier ses sources de revenus tout en stabilisant sa base d'utilisateurs.

Ainsi, l'entreprise se trouve à un tournant de son histoire. Entre pressions économiques, enjeux éthiques et concurrence accrue, elle doit désormais adapter sa stratégie pour préserver sa position dans un secteur en pleine mutation. La capacité d'OpenAI à répondre à ces défis déterminera en grande partie son avenir, à l'heure où l'intelligence artificielle s'impose comme un enjeu central des transformations technologiques mondiales.

S.N.O

GUERRE AUTOUR DE L'ENVIRONNEMENT

PROTÉGER LA NATURE, UNE ACTIVITÉ À HAUT RISQUE

Au Pérou, la police a arrêté l'un des quatre hommes condamnés pour l'assassinat, en 2014, de quatre dirigeants ashaninka opposés à l'exploitation forestière illégale. L'affaire « Saweto » a marqué l'histoire des luttes environnementales en Amazonie. Cette arrestation intervient dans un contexte où les défenseurs de la nature font face à une violence croissante, liée aux intérêts économiques autour de la forêt.

Par Chaimaa Sadou

Lundi matin, dans le département d'Ucayali, frontalier du Brésil, la police péruvienne a mis fin à plus d'un an de cavale pour José Carlos Estrada. L'homme de 61 ans figure parmi les quatre individus reconnus coupables du meurtre de quatre dirigeants autochtones ashaninka en 2014, dans l'une des affaires les plus emblématiques des violences contre les défenseurs de l'environnement en Amazonie péruvienne. L'interpellation a eu lieu dans une zone reculée, difficile d'accès, où les autorités soupçonnent depuis longtemps des activités liées au trafic de bois et aux réseaux criminels opérant entre les deux pays. Estrada était recherché depuis août 2025, après avoir pris la fuite à l'annonce de sa condamnation.

Selon une source proche de l'enquête, Estrada vivait sous une fausse identité depuis son évasion, se faisant passer pour un agriculteur local. C'est un signalement anonyme, transmis via une ligne téléphonique dédiée, qui a permis aux forces de l'ordre de le localiser. La récompense de 14 700 dollars offerte par le ministère de l'Intérieur n'a pas encore été réclamée, l'informateur ayant souhaité garder l'anonymat par crainte de représailles.

L'affaire remonte à septembre 2014, lorsque quatre leaders de la communauté de Saweto — Edwin Chota, Jorge Ríos, Leoncio Quintisima et Francisco Pinedo — ont été abattus alors qu'ils tentaient de rejoindre leur village, au cœur de la forêt tropicale. Tous appartenaient à l'ethnie ashaninka, l'un des plus grands groupes autochtones du Pérou, et avaient porté, durant des années, une lutte déterminée contre la déforestation illégale. Leur combat, d'abord ignoré, avait fini par attirer l'attention d'organisations internationales, tant les preuves qu'ils présentaient étaient accablantes : arbres coupés sans permis, concessions attribuées de manière irrégulière et menaces répétées contre les habitants de Saweto.

L'OR VERT

Les quatre hommes dénonçaient également la présence de groupes armés non officiels, engagés dans l'extraction illégale de bois tropicaux, notamment le shihuahuaco et le cumaru, très prisés pour la fabrication de meubles ou de parquets. Ces essences, qui mettent parfois plus d'un siècle à atteindre leur maturité, sont surnommées « l'or vert » de l'Amazonie. Sur les marchés internationaux, ces essences se négocient à prix d'or. Plusieurs enquêtes menées par des ONG, dont Global Witness, confirment que ce commerce s'accom-



pagne systématiquement de corruption locale, de falsification de documents et d'intimidation envers les communautés vivant sur ces territoires.

La condamnation prononcée en août 2025 — 28 ans et 3 mois de prison pour José Carlos Estrada, Hugo Soria et les frères Josimar et Segundo Atachi — avait été accueillie comme une décision historique au Pérou, un pays où les crimes contre les défenseurs de l'environnement restent souvent impunis. Mais la fuite immédiate des condamnés avait montré les limites de l'État face à des réseaux puissants et implantés depuis longtemps dans la région. L'arrestation d'Estrada redonne aujourd'hui de l'espoir aux familles des victimes et aux organisations qui réclament justice depuis plus d'une décennie.

Parmi les victimes, Edwin Chota était devenu une personnalité respectée au-delà des frontières péruviennes. Parlant couramment espagnol et portugais, il dialoguait régulièrement avec des journalistes, des ONG et des représentants d'États voisins. Son visage avait été associé à la défense de l'Amazonie, et plusieurs médias internationaux lui avaient consacré des reportages. Avant sa mort, il avait adressé plus d'une dizaine de plaintes aux autorités péruviennes, demandant la reconnaissance officielle des terres de Saweto et la protection des habitants. Aucune mesure de sécurité efficace n'avait été adoptée, malgré les menaces explicites qu'il recevait.

Les violences commises contre des militants comme Chota ne sont pas isolées. Le Pérou figure, depuis plusieurs années, parmi les pays les plus dangereux pour les défenseurs de l'environnement. Selon l'organisation Global Witness, au moins 54 militants ont été tués depuis 2012 dans le pays, plus de la moitié étant des membres de peuples autochtones. Ces chiffres, encore inférieurs à ceux du Brésil, de la Colombie ou du Honduras, montrent néanmoins une tendance inquiétante : la multiplication des conflits autour des ressources naturelles.

Les secteurs économiques les plus liés à ces violences sont bien connus des enquêteurs et des organisations de défense des droits humains. En premier lieu, l'exploitation forestière illégale, dont les profits sont si élevés qu'elle attire des groupes criminels organisés. Le bois précieux

peut atteindre, sur certains marchés, des valeurs proches de celles de métaux rares. En deuxième lieu, l'exploitation minière, en particulier l'orpaillage clandestin, provoque des dégâts environnementaux majeurs et entraîne souvent des affrontements avec les communautés locales. Le mercure utilisé dans ces mines empoisonne les rivières et menace directement la santé des habitants, surtout des enfants. Enfin, l'expansion agricole non régulée, notamment pour la culture du palmier à huile ou l'élevage intensif, pousse certains acteurs à s'approprier des terres autochtones, parfois de manière violente.

Des cas comparables à celui de Saweto existent dans de nombreuses régions du monde. Au Honduras, l'assassinat en 2016 de Berta Cáceres, militante lenca opposée à un projet hydroélectrique, avait déclenché une vague d'indignation internationale. Au Brésil, plusieurs leaders indigènes ont été tués ces dernières années pour avoir repoussé des envahisseurs sur leurs terres. En Colombie, des défenseurs afro-descendants et autochtones sont régulièrement ciblés par des groupes armés. Ces drames montrent à quel point la défense de l'environnement est devenue, dans certaines régions, une activité à haut risque.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT POUR LE BIEN-ÊTRE ENFANTS*

Cette violence a des répercussions concrètes jusque dans les salles de classe. Les ONG locales rappellent que la protection de l'environnement ne peut être dissociée du bien-être des communautés, et particulièrement de leurs enfants. Dans plusieurs villages amazoniens, les enseignants observent que les élèves ont des difficultés à se concentrer lorsqu'ils souffrent de malnutrition ou d'une alimentation insuffisante en protéines. Une bonne alimentation est essentielle pour la mémorisation, la capacité à suivre les cours et la croissance. Dans des zones où les activités illégales perturbent la chasse, la pêche ou les cultures, les familles peinent parfois à garantir à leurs enfants des repas équilibrés. L'éducation, déjà fragilisée par le manque d'infrastructures, l'est encore davantage par l'insécurité et par l'appauvrissement des ressources naturelles. Dans les écoles de la région d'Ucayali, des associations comme l'UNICEF ont mis en place des can-

tines scolaires pour pallier les carences alimentaires. Les enseignants témoignent : un enfant qui mange correctement le matin retient mieux ses leçons, participe davantage et réduit les risques de décrochage. La disparition des ressources forestières liée aux activités illégales prive directement ces cantines de poisson, de fruits ou de gibier, compromettant ainsi l'avenir scolaire de toute une génération. Les associations de défense des droits autochtones insistent sur ce point : protéger les militants de l'environnement, c'est aussi protéger les générations futures. Lorsque des leaders communautaires sont assassinés, ce ne sont pas seulement des voix qui s'éteignent, mais aussi des connaissances ancestrales, un mode de vie, une capacité à transmettre des savoirs sur la forêt, les plantes médicinales ou les cycles de la nature. La disparition de figures telles que Chota affecte profondément l'organisation des villages et affaiblit leur résistance face aux pressions extérieures. L'arrestation de José Carlos Estrada ne résout pas toutes les questions liées à l'affaire Saweto, mais elle constitue une étape importante dans un long processus judiciaire et humain. Trois hommes restent en fuite, et plusieurs ONG demandent au gouvernement péruvien de renforcer les dispositifs de protection pour les communautés menacées, comme le recommande régulièrement la Commission inter-américaine des droits de l'homme (CIDH). La région d'Ucayali, malgré sa biodiversité exceptionnelle, demeure l'une des plus exposées aux activités criminelles. Les autorités promettent désormais d'intensifier la surveillance et de collaborer davantage avec les organisations autochtones. L'affaire Saweto reste un symbole fort des violences subies par ceux qui défendent la forêt amazonienne. L'arrestation d'un des condamnés rappelle l'importance de poursuivre les efforts pour garantir justice et sécurité aux communautés autochtones. Dans un contexte où les pressions économiques s'intensifient et où les défenseurs de l'environnement sont de plus en plus menacés, protéger la forêt revient aussi à protéger les habitants, leurs enfants et les savoirs qu'ils transmettent. La préservation de l'Amazonie, essentielle pour l'équilibre climatique mondial, dépend autant de la justice que du respect des droits humains.

DANGERS DE LA SAISON ESTIVALE

UNE CARAVANE DE PRÉVENTION PARCOURT RELIZANE POUR SENSIBILISER LES CITOYENS

Mardi, la direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane a mis en place une caravane dédiée à la sensibilisation et à la prévention des risques propres à la période estivale, en associant divers organismes, institutions publiques ainsi que des représentants de la société civile.

Par Yousra Dali

Organisée sous le mot d'ordre « Un été sans accidents grâce à une vigilance continue », cette action est menée en collaboration avec les directions du Commerce, de la Santé et du Tourisme, mais aussi avec la Conservation des forêts, les services de sécurité, la Gendarmerie nationale et plusieurs associations locales, a précisé à l'APS le responsable de la communication de la Protection civile, le lieutenant



Abbas Khamallah.

Cette caravane, appelée à sillonner les 38 communes de la wilaya, repose sur quatre axes majeurs de prévention : la sécurité routière et la réduction des accidents de la circulation, la prévention des intoxications alimentaires,

la lutte contre les risques de noyade dans les barrages, mares et bassins agricoles, ainsi que la prévention des incendies touchant les forêts et les cultures.

D'après la même source, cette initiative de proximité a, dès son coup d'envoi, parcouru les artères

et les quartiers de la ville de Relizane, en plus de la commune de Sidi Mohamed Benaouda. Elle ambitionne de renforcer la prise de conscience des citoyens face aux dangers spécifiques de l'été et d'encourager l'adoption de comportements préventifs, notamment contre les feux, la baignade dans des zones non surveillées, les accidents de la route et les intoxications alimentaires.

Le programme inclut également des interventions sur le terrain, des exercices simulant la gestion des situations à risque, ainsi que des ateliers de sensibilisation destinés aux élèves dans les établissements scolaires, avec des méthodes pédagogiques simplifiées portant sur la sécurité routière et la prévention des intoxications alimentaires. Par ailleurs, des sessions de formation et de vulgarisation sont programmées, accompagnées de la distribution de supports explicatifs, en présence de cadres de la Protection civile et de la Conservation des forêts.

Y.D

POUR L'HISTOIRE SI M'HAMED BOUGARA, FIN STRATÈGE ET MILITAIRE D'UNE RIGUEUR SANS FAILLE

Le colonel M'hamed Bougara, dit Si M'hamed, chef de la wilaya IV historique durant la Guerre de libération nationale, était un fin stratège militaire qui s'est distingué par une rigueur sans faille et un sens d'organisation hors pair, selon des universitaires chercheurs en histoire.

Si M'hamed jouissait d'une "rigueur inégalée" et d'une "grande estime" parmi ses pairs durant la Guerre de libération nationale. Il était un chef militaire qui a "fortement contribué à l'organisation des structures opérationnelles de la wilaya IV historique durant la Révolution nationale", souligne Moussa Hissam, professeur d'histoire à l'université Yahia Fares de Médéa, à l'occasion de la commémoration du 67e anniversaire de la mort de M'hamed Bougara, tombé au champ d'honneur le 5 mai 1959.

Il s'était fixé pour objectif de fédérer l'ensemble des Katibas (compagnies) opérant dans les maquis de la wilaya IV historique, à l'instar des redoutables katibas Zoubiria, El-Hamдания et El-Omaria, "pour former un bataillon capable de faire contrepoids à la machine de guerre coloniale, note l'universitaire.

Cependant, des événements ont contrarié cette ambition, notamment après la bataille de "Mongorno", fin décembre 1958, qui l'avait contraint à reporter le regroupement des katibas en une seule unité opérationnelle, en raison de l'éparpillement des effectifs et de l'épuisement de l'armement, après les affrontements avec les troupes coloniales, indique-t-il.

Si M'hamed a été fortement influencé par son passage au sein de

l'Organisation des scouts musulmans algériens (SMA) et les quelques années qu'il y a passées ont façonné sa personnalité, lui ont forgé l'esprit d'organisation et de discipline, a indiqué le professeur d'histoire à l'université Yahia Fares de Médéa, Tewfik Mazari.

Des qualités qui lui ont valu l'estime et le respect des hommes qui ont travaillé sous ses ordres, ainsi que des chefs de la Révolution qui lui ont confié la lourde responsabilité de diriger cette wilaya historique, fortement impliquée dans la lutte armée contre le colonialisme français, a indiqué cet universitaire.

Le colonel Si M'hamed était aussi un modèle pour ceux qui l'ont côtoyé ou qui ont combattu à ses côtés, note le professeur Mazari, ajoutant que le cumul d'expériences acquises au sein des SMA, puis au sein du mouvement national et, plus tard, en tant que membre actif de l'Organisation spéciale (OS), lui ont permis de mener à bien sa mission de commandant de cette wilaya historique de 1958 à 1959.

Durant cette courte période à la tête de la wilaya IV historique, il a mis en place un système d'organisation militaire hiérarchisé et structuré qui a déstabilisé la machine de guerre coloniale.

Le 5 mai 1959, Si M'hamed Bougara est tombé au champ d'honneur lors d'un accrochage avec les troupes coloniales qui avaient entamé une vaste opération militaire quelques jours auparavant pour encercler son quartier général à Ouled-Bouachraa.

R.C

70^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE "G'HALIZ" (BLIDA)

Le 70e anniversaire de la bataille de "G'haliz", survenue le 6 mai 1956 dans la région de Meftah, à l'extrême-est de Blida, constitue une halte pour commémorer les faits d'armes et les sacrifices des moudjahidine qui, malgré leur nombre réduit et leur équipement limité, ont réussi à infliger des pertes humaines et matérielles considérables aux forces coloniales françaises.

Malgré les conditions climatiques difficiles de cette journée mémorable du 6 mai 1956, marquée par de fortes pluies, et en dépit d'un manque de moyens humains et matériels, les moudjahidine, engagés pour défendre les habitants du douar "G'haliz", ciblés pour leur soutien à la Révolution, ont réussi à infliger des pertes humaines matérielles à l'ennemi, tout en récupérant des armes et des munitions, selon des documents de la direction des Moudjahidine et Ayants-droit.

La même source a indiqué que les conditions météorologiques avaient grandement aidé les moudjahidine à remporter la victoire, en raison du brouillard épais qui avait conduit les soldats français, en proie à la confusion, à ouvrir le feu de manière désordonnée, faute de visibilité. Le fait que les moudjahidine connaissaient bien les reliefs de la région a également joué en leur faveur.

Cette bataille, l'une des plus marquantes de l'Atlas blidéen, fait suite à une vaste opération de ratissage menée par les forces coloniales dans une tentative vaine de mettre fin à l'activité révolutionnaire dans la région. Toutefois, la vigilance des moudjahidine a déjoué leurs plans, infligeant à l'ennemi des pertes humaines et matérielles importantes, lors de cette bataille survenue en plein mois de Ramadhan.

Après avoir été informés de l'opération de ratissage ennemie, les moudjahidine, sous la direction du Commandant Ali Khodja, se sont réunis au domicile du chahid Ammar Mechri, dans le douar, pour répartir les missions avant de quitter les lieux en pleine nuit.

Le lendemain, le Commandant Ali Khodja est revenu avec une quarantaine de moudjahidine, répartis en quatre groupes positionnés à des endroits stratégiques leur permettant de repérer l'ennemi et l'affronter. Les premiers affrontements ont éclaté à l'arrivée des soldats français au domicile du chahid Ammar Mechri, dont la plupart des hommes avaient été neutralisés. Une katiba de 80 moudjahidine, conduite par Omar Hichem, est venue soutenir le commandant Ali Khodja et ses compagnons.

Les combats ont causé de lourdes pertes au colonisateur français qui a perdu 370 soldats, alors que 70 autres ont été blessés, tandis que les moudjahidine ont pu récupérer une importante quantité d'armes et de munitions. En réponse, la France coloniale a procédé à des représailles contre les populations civiles sans défense. Des opérations de répression ont été menées, contraignant les populations à quitter leur village, qui a, par la suite, été transformé en zone interdite.

R.C

FOOT / TRANSFERTS

AMINE GOURI SUR LES TABLETTES DU BAYERN MUNICH

L'international algérien et attaquant de l'Olympique de Marseille, Amine Gouri, est convoité par le Bayern Munich, désireux de s'attacher ses services lors du prochain mercato, a rapporté mardi la presse spécialisée.

"Amine Gouri est convoité par le Bayern Munich, en vue d'un transfert lors de la prochaine période des transferts. En cas de conclusion de cet accord, la direction du club allemand devrait entamer des négociations officielles avec son club actuel, ouvert à un départ de son joueur algérien", selon le site Football 365.

Ce n'est pas la première fois que les deux parties se rapprochent d'un accord, le Bayern Munich ayant déjà manifesté son intérêt pour le joueur lors du dernier mercato hivernal. Toutefois, Gouri avait alors privilégié la continuité avec Marseille, dans l'optique de s'imposer au sein de l'effectif du club phocéén.

Gouri avait rejoint l'Olympique de Marseille en janvier 2025 en provenance du Stade Rennais, dans le cadre d'un transfert estimé à près de 22 millions d'euros, pour un contrat courant jusqu'à l'été 2029. Bien que les dirigeants du club français comptent sur lui comme l'un des piliers de leur projet sportif, les contraintes financières auxquelles fait face le club pourraient précipiter



son départ. Dans l'éventualité de la concrétisation de ce transfert, un passage au Bayern Munich constituerait un tournant majeur dans la

carrière professionnelle de l'attaquant des "Verts", ainsi qu'une opportunité de relancer son parcours au plus haut niveau, au sein de l'un

des clubs les plus prestigieux au monde.

R.S

FOOT/ELIMINATOIRE CAN U23/ PRÉPARATION LES OLYMPIQUES ALGÉRIENS EN STAGE DU 9 AU 13 MAI À SIDI MOUSSA

La sélection nationale algérienne de football des moins de 23 ans (U23), effectuera un stage du 9 au 13 mai au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne

Il s'agit du deuxième stage des U23, sous la houlette du nouveau sélectionneur Rafik Saïfi, après celui effectué du 23 au 31 mars dernier à Sidi Moussa, ponctué par deux tests amicaux face à la RD Congo, soldés par des victoires sur le

même score (1-0). Le CR Belouizdad a annoncé que trois de ses joueurs ont été convoqués pour ce rassemblement, il s'agit du gardien de but Anes Mokhtar, ainsi que les deux attaquants Islam Abassi et Abdelaziz Kahia.

La sélection nationale U23 a été mise en place dans l'objectif de se qualifier au tournoi football des prochains Jeux olympiques JO-2028 aux Los Angeles.

Pour rappel, la dernière participation algérienne à un tournoi de football olympique remonte aux JO-2016 de Rio de Janeiro.

R.S

FOOTBALL

ACCESSION DE L'USM BLIDA EN LIGUE 2, UNE CONSÉCRATION LONGTEMPS ATTENDUE

L'USM Blida a réussi une accession longtemps attendue en Ligue 2 amateur, après sept saisons passées en division Inter-régions, malgré un passé marqué par une présence régulière en Ligue 1 de football professionnel.

Selon le président de ce club historique, fondé en 1932, Mahfoud Hassaïri, la concrétisation du rêve d'accession en Ligue 2 amateur, après sept années marquées par des difficultés techniques et administratives, "n'a été ni facile ni le fruit du hasard, mais l'aboutissement des efforts et de la détermination des staffs administratif et technique, ainsi que du soutien des autorités locales et des supporters qui ont largement contribué à ces résultats positifs".

Le même responsable a souligné que ce succès, célébré à travers l'ensemble des communes de la wilaya qui se préparent à organiser une grande fête vendredi prochain, est le fruit de la stabilité administrative du club et d'un plan de travail axé sur l'identification puis la correction des insuffisances, notamment à travers le recrutement d'un entraîneur et de joueurs de qualité, malgré un début de saison perturbé par de nombreuses blessures.

"En dépit de quelques contre-performances, l'équipe a su répondre aux attentes de ses supporters et décrocher une accession méritée en Ligue 2 amateur, avec l'ambition de retrouver, à terme, sa place en Ligue 1 professionnelle", a-t-il souligné, en outre.

Concernant les défis à venir, le président du club a insisté sur la nécessité "d'injecter un nouveau souffle" à l'équipe, en redoublant d'efforts pour assurer son maintien en Ligue 2, une compétition "au système exigeant", ce qui implique une

réorganisation administrative et technique, notamment par le recrutement de nouveaux joueurs.

Par ailleurs, l'USM Blida devrait continuer à recevoir ses adversaires au stade des Frères Brakni, du centre-ville de Blida, qui a récemment bénéficié d'un projet d'extension et de réhabilitation.

Dans ce cadre, le club prépare une grande fête au stade Mustapha-Tchaker, à l'occasion du match face à l'équipe d'Oued Fodda, prévu vendredi prochain à partir de 17h00, avec une forte affluence attendue des supporters du club, mais aussi de ceux d'autres équipes des wilayas de Chlef, Médéa et Alger pour partager la joie de l'accession.

Le responsable a également annoncé que la vente des billets, fixés à 500 DA, débutera jeudi, avec ouverture des portes du stade à partir de 14h00, appelant les supporters à faire preuve de responsabilité et de discipline pour assurer la réussite de cet événement sportif.

De leur côté, les supporters ont exprimé leur immense joie après la concrétisation du rêve d'accession, longtemps attendu, affirmant être restés fidèles à leur équipe malgré les revers, en lui apportant un soutien moral déterminant, tant aux staffs technique qu'administratif, ont-ils indiqué à l'APS.

A noter que la "Ville des Roses" vit au rythme des festivités de cette accession en Ligue 2 amateur, avec des rues largement parées des couleurs vert et blanc du club, ainsi que de fresques murales réalisées par les supporters, arborant l'emblème de l'équipe et des messages de fierté et de soutien.

R.S

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE IBRAHIM MAZA NOMINÉ POUR LE PRIX DU MEILLEUR JEUNE JOUEUR EN "BUNDESLIGA"

L'international algérien Ibrahim Maza, joueur du Bayer Leverkusen, figure parmi les candidats en lice pour le prix du meilleur jeune joueur du championnat d'Allemagne de la saison 2025-2026, au vu des belles prestations avec son club depuis le début de la saison courante.

Cette distinction symbolique est attribuée au meilleur joueur espoir, qu'il dispute sa première saison en "Bundesliga" ou qu'il s'est illustré au cours de cet exercice. Dans son communiqué publié lundi, la direction du Bayer Leverkusen a annoncé que son jeune talent, Ibrahim Maza, fait partie des trois nominés pour cette récompense, invitant ses supporters à voter en sa faveur via un lien partagé sur la page officielle du club sur Facebook.

Pour sa première saison avec Leverkusen, qu'il a rejoint à l'été 2025 en provenance du Hertha Berlin, pensionnaire de la Bundesliga 2, Maza a su attirer l'attention grâce à ses performances remarquables, suscitant ainsi l'intérêt de plusieurs grands clubs européens, à l'instar de Liverpool, Chelsea, Manchester City, Atlético Madrid et la Juventus. Au cours de cet exercice, Maza a pris part à 41 rencontres toutes compétitions confondues avec Leverkusen, inscrivant cinq buts et délivrant trois passes décisives. Sous contrat avec le club allemand jusqu'à l'été 2029, le joueur voit sa valeur marchande en constante progression, le Bayer Leverkusen misant sur son potentiel pour l'avenir.

R.S

ZIRYAB, LE PIONNIER OUBLIÉ DE L'ÉLÉGANCE AUX ORIGINES HISTORIQUES DE LA MODE COMME ART DE VIVRE

L'édition d'hier de notre journal s'est penchée sur le thème de la mode contemporaine, ses podiums et ses tendances éphémères d'un point de vue économique et socio-culturel. Aujourd'hui, nous allons plonger dans le passé et découvrir ce qui se cache derrière cette effervescence moderne. Une histoire ancienne, presque oubliée, qui mérite d'être racontée. La mode n'est pas née hier, ni dans les ateliers parisiens du XIXe siècle, ni dans les grandes maisons italiennes du XXe siècle. Elle plonge ses racines dans une époque lointaine, au cœur de l'Andalousie médiévale, et porte le nom d'un homme qui était à la fois musicien, savant, esthète et visionnaire. Voyageons ensemble pour en découvrir davantage.

Par Rihab Taleb

Ziryab, surnommé « l'oiseau noir » en raison de son teint et de sa voix profonde, incarne l'origine de la mode telle que nous la concevons aujourd'hui, non pas comme un simple choix vestimentaire, mais comme un véritable art de vivre, une manière de se distinguer et de codifier le goût collectif.

De son vrai nom Abou Hassan Ali ibn Nafi, né à Bagdad vers la fin du VIIIe siècle, dans une cité qui était alors l'un des foyers les plus brillants de la civilisation islamique, il s'est vite fait remarquer par son talent exceptionnel, au point de susciter la jalousie de son maître. Contraint de quitter Bagdad, il trouva refuge à Cordoue, capitale de l'émirat omeyyade d'Andalousie, où il devint rapidement une figure importante de la cour d'Abd al-Rahman II. Mais ce qui distingue Ziryab des autres artistes de son temps, c'est qu'il ne se limita pas à la musique. Il apporta avec lui un ensemble de savoirs et de pratiques qui transformèrent profondément la société andalouse.

L'HABILLEMENT ET LE RYTHME DES SAISONS

Parmi ses apports les plus marquants, la mode occupe une place centrale. Ziryab introduisit l'idée que l'habillement devait suivre le rythme des saisons. En été, il recommandait



des tissus légers et des couleurs claires, tandis qu'en hiver, il privilégiait des tissus plus denses. Cette logique, qui nous paraît évidente aujourd'hui, constituait une véritable révolution à l'époque. Elle marquait la naissance d'une conception dynamique de la mode, où l'apparence n'était plus figée mais évoluait en fonction du temps et du climat. Ziryab encouragea également la coordination des couleurs et des styles, donnant naissance à une esthétique vestimentaire raffinée qui influença durablement les élites andalouses.

Mais la mode, pour Ziryab, ne se limitait pas aux vêtements. Elle englobait l'ensemble de l'apparence et du comportement. Il avait lancé de nouvelles coiffures, plus courtes et élégantes, rompant avec les styles

traditionnels. Il avait également valorisé l'hygiène personnelle, l'usage de parfums et de produits cosmétiques, considérant que l'élégance devait être totale et ne pouvait se réduire à un simple habit. Dans ses enseignements, l'apparence devenait un langage social, un signe de distinction et de raffinement. Ce qui était une innovation individuelle se transformait en norme collective, et ce qui était une tendance devenait une règle.

Ziryab ne s'est pas arrêté là. Il avait révolutionné l'art de la table, introduisant l'usage de verres transparents, de nappes raffinées et de repas servis en plusieurs plats successifs. Ce qui nous semble banal aujourd'hui — une entrée, un plat principal, un dessert — était une invention de son époque. Il enseignait

l'art de se comporter à table, de présenter les mets avec élégance, de savourer les repas comme des moments de culture et de convivialité. La mode, dans sa vision, ne se limitait pas au corps mais s'étendait à l'ensemble de la vie quotidienne.

Ce qui rend Ziryab fascinant, c'est sa capacité à transformer des pratiques isolées en tendances collectives. Il avait compris que l'élégance n'était pas seulement une affaire personnelle, mais un phénomène social. La mode, telle qu'il la concevait, était un code partagé, une manière de créer du lien et de marquer son appartenance à une élite cultivée. En ce sens, il fut l'un des premiers à saisir le pouvoir de la mode comme outil de distinction et de communication.

L'héritage de Ziryab dépasse les frontières de l'Andalousie. Ses innovations se diffusèrent dans toute l'Europe médiévale, influençant les cours royales et les pratiques aristocratiques. L'idée que l'apparence devait être soignée, que les vêtements devaient suivre les saisons, que l'élégance devait s'exprimer dans la coiffure, l'hygiène et la table, s'est progressivement imposée comme une norme. La mode moderne, avec ses créateurs, ses défilés et ses tendances, n'est que l'héritière de cette vision globale de l'art de vivre.

Aujourd'hui, lorsque nous évoquons la mode, nous pensons à Chanel, Dior, Armani ou encore aux grandes maisons contemporaines. Mais derrière cette industrie se cache l'héritage d'un homme qui, il y a plus de mille ans, avait fait de l'élégance un art de vivre. Ziryab nous rappelle que la mode n'est pas une invention récente, mais le fruit d'une longue tradition culturelle. Elle est née de la rencontre entre l'innovation et la transmission. Derrière les podiums modernes se cache une découverte majeure, celle de Ziryab, qui transforma l'Andalousie médiévale en laboratoire du raffinement. La mode, telle que nous la vivons aujourd'hui, est l'héritière de cette vision. Elle n'est pas seulement un choix esthétique, mais un langage social, une manière de se distinguer et de s'inscrire dans son époque. Et si la tendance est devenue une norme, c'est grâce à cet homme qui a su transformer l'élégance en culture et la culture en art de vivre.

R.T

SAVOIR-FAIRE ET PRATIQUES TRADITIONNELS 1^{res} JOURNÉES NATIONALES DÉDIÉES À LEUR VALORISATION

La place "Vivre ensemble en paix", située au centre-ville de Mascara, accueillera, à partir de jeudi prochain, la première édition des Journées nationales de valorisation des savoir-faire et pratiques traditionnels, a-t-on appris, mardi, des organisateurs. Cette manifestation, organisée par la direction de la Culture et des Arts, dans le cadre du Mois du patrimoine, verra la participation de plus de 20 artisans et artisans spécialisés dans les métiers liés au patrimoine culturel authentique, venus des wilayas de Mascara, Tيارت et Tlemcen, selon la même source.

Le programme de cet événement, qui s'étalera sur trois jours, comprend une exposition de produits de l'artisanat traditionnel, notamment des objets en argile, en céramique et en bois, ainsi que des tapis, des textiles et des broderies sur soie. Des ateliers de formation

et de sensibilisation sont également prévus autour de plusieurs thématiques liées aux métiers traditionnels algériens, tels que le zellige, les textiles traditionnels, les habits masculins traditionnels, l'artisanat de la vannerie à base d'alfa et de palmier (doum), ainsi que les techniques de fabrication de tuiles et de constructions en roseaux.

Par ailleurs, des conférences animées par des spécialistes du patrimoine seront organisées pour mettre en valeur les métiers traditionnels anciens propres à différentes régions du pays.

L'initiative vise à faire connaître les savoir-faire et pratiques traditionnelles existant à travers le territoire national, tout en sensibilisant à l'importance de leur préservation, de leur valorisation et de leur transmission aux générations futures, selon la direction de la Culture et des Arts.

R.C

"FILM MOBILE" COUP D'ENVOI DU 4^e CONCOURS NATIONAL UNIVERSITAIRE

Le coup d'envoi de la 4^e édition du Concours national universitaire du "film mobile" a été donné, mardi, à la Maison de la culture M'barek El Mili de Mila, avec la participation de 21 productions réalisées dans plusieurs universités du pays.

Les œuvres participantes à cette édition, organisée sous le slogan "Mobile de l'étudiant : idée, objectif, message", proviennent de 11 établissements universitaires de plusieurs wilayas du pays dont Laghouat, Relizane, Batna, Sétif, Blida et Mila.

M. Assaad Arrès, directeur de l'Office des œuvres universitaires de Mila, structure initiatrice de la compétition en coordination avec la Maison de la culture, a précisé que cet événement vise à "mettre en valeur les talents des étudiants et à développer la production de contenus utiles en utilisant les technologies modernes".

Selon un membre du comité d'organisation de cette 4^e édition qui se poursuivra jusqu'au 7 mai, l'étudiant Chihab Eddine Djebbar, 21 films ont été sélectionnés parmi les 50 soumis au comité de sélection, pour participer à cette compétition qui se déroulera dans les catégories "fiction", "animation" et "œuvres réalisées au moyen de l'intelligence artificielle".

Le jury désignera les meilleures œuvres selon la réalisation, le scénario, la photographie et l'interprétation, a fait part la même source, soulignant que les œuvres lauréates seront récompensées.

Du côté des participants, l'étudiant Djamel Kacimi, de l'université de Blida-2, a fait part à l'APS de sa "joie d'être présent à Mila pour participer à ce concours et développer ses compétences dans ce domaine à travers les ateliers de formation organisés en marge de cette édition."

R.C

STRATÉGIES

NÉGOCIER UN RÈGLEMENT POUR UN IRAN SOUVERAIN EST QUASIMENT IMPOSSIBLE

Mettre ensemble deux parties – et encore moins trois – ayant des récits extrêmement divers de leurs histoires et encore moins de points communs dans la cartographie de leur future trajectoire nationale est intrinsèquement peu susceptible de parvenir à un règlement convenu. Il est plus probable, dans de telles rencontres mal préparées, d'y trouver une mauvaise humeur générale et un manque total de congruence.

Par Alastair Crooke
In mondialisation.ca,
05 mai 2026

Ce fut le cas lors des « pourparlers » d'Islamabad du mois dernier entre les États-Unis et l'Iran, Israël agissant en tant que mandataire tiers pour des « forces collectives » essayant de « forcer la fin » (une hégémonie régionale du Grand Israël), en exigeant effectivement un contrôle territorial régional massif (et sans restriction) pour Israël.

Pour que de telles discussions servent un but, elles devraient concrétiser un niveau sous-jacent d'accord entre les parties, s'il peut être trouvé. Sinon, le mieux qui puisse émerger seront des arrangements informels qui ne seront jamais mis en place, mais qui peuvent, dans l'instant, convenir aux intérêts des parties impliquées. De telles arrangements durent le temps qu'ils durent. Pas plus.

Esmail Baqaei, porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, a fait remarquer qu'au cours des 47 années précédentes, une profonde méfiance et une suspicion se sont accumulées envers les États-Unis :

« Il ne faut pas s'attendre à ce que dans un court laps de temps, après une guerre extraordinairement sanglante, dans laquelle l'Iran, après avoir combattu deux régimes possédant des armes nucléaires, deux régimes exceptionnellement impitoyables, nous avons été témoins de leur brutalité au cours des deux dernières années et demie dans les crimes commis à Gaza et au Liban, parviennent rapidement à un règlement [avec nous] ».

UNE VENGEANCE POUR PRÈS DE CINQUANTE ANS D'HUMILIATION

Aurélien décrit succinctement l'impasse :

« Les États-Unis (présents) et Israël (présents par procuration) veulent endommager et, si possible, détruire l'Iran en tant qu'État fonctionnel. Pour les États-Unis, il s'agit d'une vengeance pour près de cinquante ans d'humiliation, datant de la prise d'assaut de l'ambassade américaine à Téhéran et de l'échec désastreux de la mission de sauvetage qui a suivi, ainsi que pour les tentatives iraniennes de contrecarrer la politique américaine au Levant. Pour Israël, l'objectif est de détruire le seul pays qui se dresse entre lui et la domination de la région. (Les États-Unis recherchent également cet objectif, par procuration). Les Iraniens veulent évidemment empêcher tout cela, mais ils veulent aussi la fin des sanctions et de l'isolement ».

Esmail Baqaei ajoute :

« Notre principale préoccupation est d'arriver le plus tôt possible à un point où nous pourrions dire avec confiance que la menace de guerre [contre l'Iran] n'existe plus ».

Le nouveau Guide suprême, Mojtaba Khamenei, développe les ob-



jectifs iraniens en déclarant explicitement :

« Une nouvelle ère a commencé dans le détroit d'Ormuz et l'hégémonie américaine a pris fin ».

En bref, l'Iran est déterminé à sortir de la « cage » de 74 ans d'encerclement militaire américain – sanctions, siège et isolement politique – et, ce faisant, comme l'a noté le Guide suprême, à changer radicalement la structure géopolitique de toute la région.

Le sociologue militaire israélien Yagil Levy, écrivant dans Haaretz, affirme cependant que le comportement d'Israël a considérablement changé à la suite des attaques du 7 octobre et qu'il est défini par « l'adoption d'une version « dure » de la Sécurité permanente. Cette dernière était [en fait] perçue comme ayant déjà été obtenue [grâce] à la supériorité militaire et à la tolérance internationale ».

« La sécurité permanente relative, la version « douce », était comparée à un vestige du concept de sécurité qui a rendu possible l'attaque du Hamas [du 7 octobre] – même si l'attaque a été causée par une omission israélienne et ne constituait pas une nouvelle menace réelle ».

La « sécurité permanente » – un concept inventé à l'origine par l'historien professeur Dirk Moses – a été considérée en Israël, après le 7 octobre, comme offrant non seulement l'élimination des menaces immédiates, mais aussi des menaces futures :

« La recherche d'une solution permanente ne permet pas de compromis, qu'il soit politique ou dissuasif, mais implique plutôt l'extermination, l'expulsion ou le contrôle d'une population perçue comme une menace pour la sécurité de l'État ».

(Le professeur Dirk Moses a souligné que le terme « sécurité permanente » provient en fait d'Otto Ohlendorf « un criminel de guerre nazi, qui avant d'être pendu... à Nuremberg par les Américains, [a déclaré que] les enfants juifs auraient grandi pour devenir des ennemis partisans... [et que nous] devons comprendre que les Allemands ne voulaient pas seulement une sécurité régulière mais une sécurité permanente : ils construisaient un Reich millénaire »).

Meron Rapoport et Ameer Fakhoury décrivent comment la dernière guerre contre l'Iran :

« a élevé le concept de « sécurité permanente » à un autre niveau. Il ne suffisait plus de frapper durement les dirigeants, les installations nucléaires et les cibles militaires, comme Israël l'a fait en juin 2025. Cette fois, l'objectif était un changement de régime ; non seulement neutraliser une menace perçue, mais remodeler l'environnement politique lui-même ».

L'historien et érudit juif, Gershom Scholem, dont nous savons qu'il avait déjà prédit que le sionisme religieux fonctionnerait comme un mouvement messianique « militant », « apocalyptique » et « radical » qui tentera de « forcer la fin » [c'est-à-dire la Rédemption] en exigeant que l'État s'engage, par exemple, dans un contrôle territorial massif.

En bref, Scholem, largement considéré comme un expert de premier plan du judaïsme messianique, prédisait en fait le virage d'Israël vers une sécurité permanente, non pas comme une mesure de sécurité seule, mais comme un outil du messianisme militant sioniste.

LES INTÉRÊTS DES UNS ET DES AUTRES

À l'heure actuelle, à tous égards, les « intérêts profonds » de l'Iran, de l'Amérique et d'Israël sont à peu près aussi éloignés les uns des autres qu'on peut l'imaginer. Israël et l'Iran cherchent tous deux à transformer fondamentalement la physionomie politique du Moyen-Orient. Tout ce qui est possible avec les pourparlers est donc des mesures limitées à court terme qui pourraient convenir temporairement aux États-Unis et à l'Iran, mais qui ne seront presque certainement pas acceptables pour Israël (ni pour ses lobbyistes et ses méga-donateurs aux États-Unis).

Les États-Unis ont désespérément besoin d'une rampe de sortie et les négociations sembleraient être le mécanisme normal pour cela. Mais les négociations au sens traditionnel conduiraient effectivement à une reddition perçue des États-Unis et, si elles se prolongeaient, à un désastre économique catastrophique résultant des conséquences du contrôle iranien d'Ormuz.

Trump semble aujourd'hui déchiré entre la perspective d'une escalade militaire « lourde » (préconisée par la Première faction israélienne) dans l'espoir d'obtenir une capitulation ira-

nienne, et un blocus prolongé d'Ormuz (bien que poreux), préconisé par le secrétaire Bessent, qui évoque la notion d'une autre « guerre éternelle ». Aucune des deux options n'est sans conséquences profondes.

L'Iran, en revanche, a résisté à la pression militaire combinée des États-Unis et d'Israël et considère qu'Israël n'ayant atteint aucun de ses objectifs de guerre initiaux (ceux du 28 février 2026), cherche donc à faire pression sur Trump pour qu'il poursuive la guerre, dans « l'espoir » que, d'une manière ou d'une autre, l'État iranien tombera.

Le problème fondamental pour Trump en mettant fin à la guerre en Iran (à part son ego qui l'empêche de passer pour « un lâche »), c'est qu'il ne lui est pas possible – redevable et captif d'Israël et des grands donateurs pro-sionistes comme il l'est – de prendre des engagements crédibles, une sorte de traité à part entière, concernant la non-agression contre l'Iran, ou même l'allègement des sanctions.

Aucun traité n'est politiquement réalisable à l'heure actuelle, étant donné la diversité et la nature des factions qui contrôlent le Congrès.

Comment alors l'Iran pourrait-il être assuré de la fin du conflit et de la fin des menaces de guerres futures ? L'Iran ne peut en être assuré que s'il trouve un moyen de lier les mains américaines et israéliennes en ce qui concerne de nouvelles séries de guerre contre lui. Mais comment les mains israéliennes seraient-elles liées ? Seulement (vraisemblablement) en coupant tout soutien financier, munitions et renseignement à Tel Aviv.

Mais cela implique d'une part une « révolution » dans la relation structurelle globale américano-israélienne, et d'autre part, un président différent.

Une alternative pourrait-elle être une sorte de garantie sino-russe d'intervention directe s'il devait y avoir une nouvelle escalade militaire ? Une telle perspective impliquerait une nouvelle entente mondiale entre grandes puissances ; un événement qui semble prématuré à ce stade de l'histoire, les États-Unis étant engagés dans des hostilités de divers types et sur différents plans avec la Chine et la Russie, hostilités qui ont tendance à s'intensifier.

Esc@les sur le
Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

COMMENT EST NÉ LE NOM D'ARTISTE IDIR

Idir prononcé Yidhir en kabyle veut dire vivant. C'est paradoxalement de l'enfermement, d'une éducation pesante et rigide qu'est né ce nom de scène qui a fait du jeune villageois Hamid Cheriet un artiste universel voué à l'éternité. Hamid est né dans une région où l'éducation d'un enfant n'est pas l'affaire de ses seuls parents mais de toute une collectivité qui épie ses faits et gestes, surveille son langage. Le jeune est déjà un être social plus qu'un individu. L'autorité est tellement forte que la spontanéité est inhibée et la liberté de l'enfant corsetée. Une telle pesanteur peut produire des révoltés. Ou de grands timides qui bouillonnent de l'intérieur comme des volcans. De cette rigueur, Hamid, lui, a conçu une grande timidité qui ne le quittera pas toute sa vie et qu'il exprime dans la chanson dédiée à sa fille. La pudeur est telle que les sentiments ne doivent pas trouver d'expression publique même s'il s'agit d'une déclaration d'amour d'un père à sa fille. Le métier d'artiste est même une honte qui peut tuer une histoire d'amour comme cela est arrivé à une star de la chanson kabyle. Le soupireur n'a pas eu la main de la fille pour laquelle il brûlait parce qu'il



était chanteur. L'histoire a donné à la chanson kabyle certains de ses plus beaux textes. Le jeune des Ath Yani arrive donc à Alger embrigadé dans cette éducation qui produit de la pudeur et de la retenue et répudie toute exubérance. Mais il y a aussi en lui tout ce qu'il a ré-

colté auprès de sa mère et de sa grand-mère: la sensibilité, l'écoute, la langue et la poésie qui lui donne conscience de son identité. A l'université où il fait des études de géologie, l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri, un autre enfant des Ath Yani, donne des cours de

berbère. Hamid rejoint naturellement l'amphi et fait la connaissance de militants de la cause berbère. Il y avait notamment le poète Benmohamed et d'autres animateurs de radio chaîne 2, les frères Sadi (Said, Henda et Radane), Bélaid Balloul, Ali Sayad...

Dans les moments d'intimité, les amis découvrent la voix envoûtante et "sérénisante" de Hamid, adossé à des doigts "intelligents" pour produire ces mélodies universelles. Hamid avait déjà une culture musicale qui le faisait paraître comme un professionnel alors qu'il n'avait pas de formation. D'ailleurs, il n'aura pas besoin d'être révélé par le découvreur de talents Cherif Kheddami dans son émission "les chanteurs d demain".

C'est dans cette ambiance de complicité et de bonhomie que Hamid est invité à la radio par Abdelmadjid Bali qui présentait "les cinq énigmes", une émission de jeux agrémentée de passages musicaux.

Bali avait annoncé à ses animateurs la venue de Nouara, pseudonyme forcée Zhor Hamici à laquelle la même éducation interdisait de chanter.

L'émission est lancée et en son milieu le producteur Arezki Nabti apprend la défection de Nouara qui devait chanter la berceuse "arsed aydidhes". Il profite d'une pause musicale pour informer Bali. Moment de panique pendant que la montre tourne. On demande à Hamid de passer seul à l'antenne. Il se braque. Le refus est catégorique "par respect à la famille". Si ça ne tient qu'à cela le problème est résolu, souffle Bali. Dans le monde des arts, le pseudonyme est courant. C'est ainsi qu'est né le nom de scène Idir. "Je ne sais plus lequel de nous trois l'a proposé. C'est une incubation collective", raconte Abdelmadjid Bali.

Ce jour-là, l'émission comptait parmi ses auditeurs une certaine Na Chavha. C'est la mère de Hamid. Quand il rentre à la maison elle lui fait part de son émerveillement. "J'ai été envoûtée par la voix d'un jeune que j'ai entendu dans l'émission de Abdelmadjid Bali", confie la maman. "Ah oui?" répond-t-il tout simplement. Il mettra deux semaines pour se délier de son secret. La citadelle de la gêne était tombée. Idir venait de naître.

(D'après un témoignage de Abdelmadjid Bali à la chaîne YouTube de Abderrezak Larbi Cherif)

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 4 mai 2026

LES DEUX FRÈRES DE GHAZAOUET



La légende raconte qu'ils étaient autrefois de simples bergers, pétrifiés par le sortilège d'une vieille femme aux pouvoirs obscurs qu'ils avaient offensés en tuant un reptile.

À l'époque romaine, la ville de Ghazaouet s'appelait Ad Fratres (les deux frères) à cause de ces deux rochers de 25 mètres à proximité de la côte.

Tout commence sur les hauteurs verdoyantes qui surplombent la mer. Deux frères, veillaient sur leur troupeau de moutons. C'était une journée comme les autres, jusqu'à ce qu'un reptile au regard glacial barre leur chemin. Dans un geste de protection instinctif, les bergers mirent fin aux jours du serpent.

Mais l'animal n'était qu'une apparence. Dans un craquement sinistre, la dépouille du reptile s'évapora pour laisser place à une silhouette terrifiante : une vieille femme aux traits ravagés par une haine millénaire. Cette créature, dotée de pouvoirs obscurs, ne leur pardonna pas leur geste. D'un souffle de malédiction, elle figea leur jeunesse et leur effroi dans le calcaire, les condamnant à faire face à l'immensité marine pour l'éternité.

La légende raconte que les deux frères ne sont pas totalement sans vie. Emprisonnés dans leur prison minérale, ils restèrent conscients de leur exil. On dit que par les nuits de grande solitude, les bergers se mettent à pleurer leur liberté perdue et leur montagne natale.

Leurs larmes, chargées d'une tristesse surnaturelle, tombent dans les flots et réveillent les profondeurs. La mer, alors solidaire de leur chagrin, entre dans une fureur noire. Les vagues se gonflent, le vent hurle et l'eau se soulève en tsunamis dévastateurs, comme pour protester contre l'injustice faite aux deux innocents.

Maël Assal

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 4 mai 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:05	12:45	16:31	19:38	21:13

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ LES PARTICIPANTS SALUENT LES AVANCÉES NOTABLES DE L'ALGÉRIE EN MATIÈRE DE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE

Les participants à la 3e Conférence internationale sur le rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection des droits et des libertés en Algérie et dans les systèmes comparés, organisée, mardi à Alger, ont salué, à l'unanimité, les avancées notables de l'Algérie en matière de justice constitutionnelle, à la faveur des réformes "positives et fructueuses" qu'elle a engagées.

Dans ce cadre, le président de la Cour constitutionnelle suprême de la République arabe d'Égypte, M. Boulos Iskandar Fahmy, a salué l'expérience acquise par la Cour constitutionnelle algérienne, qui compte parmi "les plus importantes dans le monde arabe".

Après s'être félicité de la coopération entre les cours constitutionnelles algérienne et égyptienne à travers les rencontres régionales et les réunions de haut niveau des cours constitutionnelles africaines, le responsable égyptien s'est réjoui de la tenue de cette conférence, qui "intervient dans une conjoncture internationale qui exige une pleine coordination entre les États arabes", a-t-il dit.

De son côté, le président du Conseil constitutionnel mauritanien, M. Diallo Mamadou Bathia, a indiqué que le monde est aujourd'hui "en proie à des troubles croissants qui se manifestent par un scepticisme grandissant à l'égard des règles du droit international", ce qui, a-t-il affirmé, exige des pays de la région, dont l'Algérie et la Mauritanie, "la



conjugaison des efforts pour préserver les acquis de nombreuses années et empêcher qu'ils ne soient anéantis". Il a, par ailleurs, salué la teneur de l'allocution adressée par le président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, aux participants, y voyant le "reflet d'une prise de conscience collective quant à l'importance du renforcement de la protection des droits, à la lumière des mutations actuelles".

Abondant dans le même sens, le professeur de droit constitutionnel à l'Université de Dublin (Irlande), M. Oran Doyle, a estimé que les réformes "positives et fructueuses" engagées par l'Algérie en matière juridique et constitutionnelle, ont vocation à "renforcer le respect des droits et des libertés" et à "étendre les possibilités pour les citoyens d'accéder à la justice", soulignant l'importance du renforcement de la coordination dans les systèmes judiciaires.

Prévue jusqu'au 7 mai, cette 3e Conférence internationale est organisée par la Cour constitutionnelle, sous le haut patronage du président de la République, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

RA

LE GÉNÉRAL-MAJOR MOHAMED SALAH BENBICHA SUPERVISE UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE THÈME

"DURABILITÉ DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE"

Secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le Général-major Mohamed Salah Benbicha a supervisé, mardi au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, en 1ère Région militaire, les travaux d'un Colloque international intitulé "durabilité de l'eau et de l'environnement face au changement climatique", indique un communiqué du ministère.

La cérémonie d'ouverture a vu la participation du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires liées à la sécurité et à la défense, le Directeur général de l'Institut national des études stratégiques globales, des Chefs des départements et directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que des hauts cadres de l'Etat, et des professeurs et experts nationaux et étrangers, précise le communiqué.

Le Secrétaire général du MDN a prononcé une allocution d'ouverture, où "il a souhaité la bienvenue aux hôtes et participants, avant d'évoquer les buts escomptés de l'organisation de cette importante manifestation scien-

tifique". "Je suis convaincu que ce colloque scientifique international, sera couronné par l'adoption de recommandations et de propositions, à même de renforcer la coopération et la coordination entre l'ensemble des secteurs, tout en associant la société civile et le citoyen, et ce, dans le cadre d'une vision prospective et d'une gouvernance intégrée et efficiente des ressources hydriques", a souligné le Général-major.

"Ce sont là des efforts qui permettront de relever les défis actuels et futurs, tout en consolidant la sécurité hydrique de notre pays et sa souveraineté nationale", a-t-il ajouté.

Durant ce Colloque international, des conférences ont

été présentées par des chercheurs et experts spécialisés, portant sur les divers volets liés au thème, à savoir "l'analyse des impacts multidimensionnels des changements climatiques sur les ressources hydriques, ainsi que la gestion durable de l'eau".

A cette occasion, "des projets innovants dans le domaine de la gestion et la préservation des ressources hydriques ont été exposés par des cadres relevant de différentes structures de l'ANP", conclut le communiqué du MDN.

RA

AUDIENCE AU MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

MEDDAHI REÇOIT LA DÉLÉGATION DU GROUPE D'AMITIÉ PARLEMENTAIRE ITALIE-ALGÉRIE

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a reçu le président du groupe d'amitié parlementaire Italie-Algérie, M. Andrea Mascaretti, et la délégation l'accompagnant, l'occasion d'évoquer avec lui les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme, indique mardi un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée en présence du président du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Italie, Kamel Laouissat, de cadres du secteur et d'organismes sous tutelle, en sus du chargé d'affaires de l'ambassade d'Italie en Algérie.

A cette occasion, Mme Meddahi a réaffirmé la volonté de "renforcer la coopération bilatérale avec le partenaire italien et d'intensifier les efforts pour promouvoir le secteur touristique en Algérie", au regard du "rapprochement important entre les deux pays amis et de la profondeur des relations bilatérales les unissant".

Mme Meddahi a, en outre, présenté la stratégie adoptée pour le développement du secteur, conformément à

la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, fondée sur "la promotion du tourisme comme l'un des leviers du développement et de la diversification économique du pays".

Cette vision tend à "préserver le patrimoine culturel de l'Algérie qui reflète l'histoire de la civilisation humaine, mais aussi son riche héritage civilisationnel qui fait d'elle une destination touristique privilégiée, unique et authentique, notamment grâce à son legs matériel classé patrimoine mondial de l'Unesco", a-t-elle souligné.

Dans ce sillage, la ministre a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, insistant sur l'importance de "tirer parti de l'expertise italienne dans les domaines de l'innovation au service du marketing touristique, de la formation touristique et du développement des compétences des artisans algériens en matière de marketing numérique et de techniques de vente".

Elle a, en outre, abordé "les mécanismes de stimulation des investissements touristiques italiens en Algérie, particulièrement dans le domaine hôtelier et des villages

touristiques, au vu des opportunités et des facilitations contenues dans la loi algérienne sur l'investissement", lit-on dans le communiqué.

De son côté, M. Mascaretti a exprimé "la disposition du groupe parlementaire à coordonner avec les instances officielles italiennes en vue de préparer un cadre de coopération dans le domaine du tourisme en Algérie, notamment en ce qui concerne les opérateurs touristiques et les agences de tourisme et de voyages, ainsi que l'investissement dans le secteur".

Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné "l'importance de hisser le niveau de la coopération bilatérale à la hauteur des relations algéro-italiennes", à travers "le renforcement de la présence algérienne dans les manifestations touristiques organisées en Italie et la participation italienne aux grands rendez-vous touristiques en Algérie".

RA